Parlement européen
2024-2029

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

2024/2078(INI)

19.2.2025

AMENDEMENTS
1 - 366

Projet de rapport
Ana Catarina Mendes
(PE767.867v01-00)

Rapport 2024 de la Commission sur l'état de droit
(2024/2078(INI))

Amendement 1
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le traité sur l'Union européenne (traité UE), notamment son ***article 2, son article 3, paragraphe 1, son article 3, paragraphe 3, deuxième alinéa, son article 4, paragraphe 3, et ses articles 5, 6, 7, 11, 19 et 49,***	– vu le traité sur l'Union européenne (traité UE), notamment son ***article 7,***

Or. pl

Amendement 2
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les constitutions des États membres et la diversité des systèmes étatiques nationaux;

Or. pl

Amendement 3
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), notamment ses articles concernant le	***supprimé***

respect, la protection et la promotion de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux au sein de l'Union, dont ses articles 70, 258, 259, 260, 263, 265 et 267,

Or. pl

Amendement 4
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Visa 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE), notamment ses articles concernant le respect, la protection et la promotion de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux au sein de l'Union, dont ses articles 70, 258, 259, 260, 263, 265 et 267,	– vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE), notamment ses articles concernant le respect, la protection et la promotion de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux au sein de l'Union, dont ses articles 70, ***174,*** 258, 259, 260, 263, 265 et 267,

Or. el

Amendement 5
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (ci-après «la charte»),	***supprimé***

Or. pl

Amendement 6

Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE),	***supprimé***

Or. pl

Amendement 7
Daniel Freund

Proposition de résolution
Visa 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE, Euratom) 2024/2509 du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2024 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (refonte) (ci-après dénommé «règlement financier»), et notamment son article 6, paragraphe 3,

Or. en

Amendement 8
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE, Euratom) 2020/2092 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relatif à un régime général de conditionnalité pour la	– vu le règlement (UE, Euratom) 2020/2092 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relatif à un régime

protection du budget de l'Union[1] ***(«règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit»)***,	général de conditionnalité pour la protection du budget de l'Union[1],
[1] JO L 433 du 22.12.2020, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/2092/oj.	[1] JO L 433 du 22.12.2020, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2020/2092/oj.

Or. pl

Amendement 9
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les règles financières applicables à ces Fonds et au Fonds «Asile, migration et intégration», au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas[2] (règlement portant dispositions communes),	***supprimé***
[2] JO L 231 du 30.6.2021, p. 159, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/1060/oj.	

Or. pl

Amendement 10
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les règles financières applicables à ces Fonds et au Fonds «Asile, migration et intégration», au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas[2] (règlement portant dispositions communes),	***supprimé***

[2] JO L 231 du 30.6.2021, p. 159, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/1060/oj.

Or. sk

Amendement 11
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les	– vu le règlement (UE) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les

règles financières applicables à ces Fonds ***et au Fonds «Asile, migration et intégration»***, au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas[2] (règlement portant dispositions communes),	règles financières applicables à ces Fonds, au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument de soutien financier à la gestion des frontières et à la politique des visas[2] (règlement portant dispositions communes),
[2] JO L 231 du 30.6.2021, p. 159, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/1060/oj.	[2] JO L 231 du 30.6.2021, p. 159, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/1060/oj.

Or. el

Amendement 12
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2021/692 du Parlement européen et du Conseil du 28 avril 2021 établissant le programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» et abrogeant le règlement (UE) nº 1381/2013 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (UE) nº 390/2014 du Conseil[3],	***supprimé***
[3] JO L 156 du 5.5.2021, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/692/oj.	

Or. pl

Amendement 13
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 8

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu le règlement (UE) 2021/692 du Parlement européen et du Conseil du 28 avril 2021 établissant le programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» et abrogeant le règlement (UE) nº 1381/2013 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (UE) nº 390/2014[3] du Conseil,	***supprimé***

[3] JO L 156 du 5.5.2021, p. 1., ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/692/oj.

Or. sk

Amendement 14
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1984 et ses protocoles ultérieurs;

Or. pl

Amendement 15
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la déclaration universelle des droits de l'homme,	***supprimé***

Or. sk

Amendement 16
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les instruments des Nations unies sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et les recommandations et rapports de l'examen périodique universel des Nations unies, ainsi que la jurisprudence des organes de suivi des traités des Nations unies et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations unies,	***supprimé***

Or. pl

Amendement 17
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les instruments des Nations unies sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et les recommandations et rapports de l'examen périodique universel des Nations unies, ainsi que la jurisprudence des organes de suivi des traités des Nations unies et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations unies,	***supprimé***

Or. sk

Amendement 18
Loránt Vincze

Proposition de résolution
Visa 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les instruments des Nations unies sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales ***et*** les recommandations et rapports de l'examen périodique universel des Nations unies, ainsi que la jurisprudence des organes de suivi des traités des Nations unies et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations unies,	– vu les instruments des Nations unies sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales***, en particulier la déclaration universelle des droits de l'homme, le pacte international relatif aux droits civils et politiques, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la convention relative aux droits des personnes handicapées, la déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques et les recommandations émises dans le cadre du forum des Nations unies sur les questions relatives aux minorités; vu*** les recommandations et rapports de l'examen périodique universel des Nations unies, ainsi que la jurisprudence des organes de suivi des traités des Nations unies et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations unies,

Or. en

Amendement 19
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 11

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la convention européenne des droits de l'homme, la charte sociale européenne, la jurisprudence de la Cour	***supprimé***

européenne des droits de l'homme et du comité européen des droits sociaux, ainsi que les conventions, recommandations, résolutions, avis et rapports de l'Assemblée parlementaire, du Comité des ministres, du commissaire aux droits de l'homme, de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion, de la Commission de Venise et d'autres organes du Conseil de l'Europe,

Or. pl

Amendement 20
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 11

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la convention européenne des droits de l'homme, la charte sociale européenne, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et du comité européen des droits sociaux, ainsi que les conventions, recommandations, résolutions, avis et rapports de l'Assemblée parlementaire, du Comité des ministres, du commissaire aux droits de l'homme, de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion, de la Commission de Venise et d'autres organes du Conseil de l'Europe,	***supprimé***

Or. sk

Amendement 21
Daniel Freund

Proposition de résolution

Visa 11

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la convention européenne des droits de l'homme, la charte sociale européenne, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et du comité européen des droits sociaux, ainsi que les conventions, recommandations, résolutions, avis et rapports de l'Assemblée parlementaire, du Comité des ministres, du commissaire aux droits de l'homme, de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion, de la Commission de Venise et d'autres organes du Conseil de l'Europe,	– vu la convention européenne des droits de l'homme, la charte sociale européenne, la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ***(CEDH)*** et du comité européen des droits sociaux, ainsi que les conventions, recommandations, résolutions, avis et rapports de l'Assemblée parlementaire, du Comité des ministres, du commissaire aux droits de l'homme, de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion, de la Commission de Venise et d'autres organes du Conseil de l'Europe,

Or. en

Amendement 22
Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Visa 12

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique,	***Supprimé***

Or. it

Amendement 23
András László

Proposition de résolution
Visa 12

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique,	***supprimé***

Or. en

Amendement 24
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 12

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique,	***supprimé***

Or. sk

Amendement 25
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 12

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique,	***supprimé***

Or. pl

Amendement 26
Loránt Vincze

Proposition de résolution
Visa 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la convention-cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe,

Or. en

Amendement 27
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 13

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne du 23 mai 2007 et les conclusions du Conseil du 30 janvier 2023 relatives aux priorités de l'Union européenne pour sa coopération avec le Conseil de l'Europe 2023-2024,	***supprimé***

Or. sk

Amendement 28
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 13

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne du 23 mai 2007 et les conclusions du Conseil du 30 janvier 2023 relatives aux priorités de l'Union européenne pour sa coopération avec le Conseil de l'Europe 2023-2024,	***supprimé***

Or. pl

Amendement 29
Daniel Freund

Proposition de résolution
Visa 13

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne du 23 mai 2007 et les conclusions du Conseil du ***30 janvier 2023*** relatives aux priorités de l'Union européenne pour sa coopération avec le Conseil de l'Europe ***2023-2024***,	– vu le mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne du 23 mai 2007 et les conclusions du Conseil du ***17 décembre 2024*** relatives aux priorités de l'Union européenne pour sa coopération avec le Conseil de l'Europe ***2025-2026***,

Or. en

Amendement 30
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 14

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la proposition motivée du 20 décembre 2017 concernant une décision du Conseil relative à la constatation d'un risque clair de violation grave, par la République de Pologne, de l'état de droit (COM(2017)0835), présentée par la Commission conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité UE,	***supprimé***

Or. pl

Amendement 31
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 14

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la proposition motivée du 20 décembre 2017 concernant une décision du Conseil relative à la constatation d'un risque clair de violation grave, par la République de Pologne, de l'état de droit (COM(2017)0835), présentée par la Commission conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité UE,	***supprimé***

Or. sk

Amendement 32
András László

Proposition de résolution
Visa 14

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la proposition motivée du 20 décembre 2017 concernant une décision du Conseil relative à la constatation d'un risque clair de violation grave, par la République de Pologne, de l'état de droit (COM(2017)0835), présentée par la Commission conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité UE,	***supprimé***

Or. en

Amendement 33
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Visa 14

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la proposition motivée du 20 décembre 2017 concernant une décision du Conseil relative à la constatation d'un risque clair de violation grave, par la République de Pologne, de l'état de droit (COM(2017)0835), présentée par la Commission conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité UE,	***supprimé***

Or. en

Amendement 34
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 15

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 25 octobre 2016 contenant des recommandations à la Commission sur la création d'un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux[4],	***supprimé***

[4] JO C 215 du 19.6.2018, p. 162.

Or. pl

Amendement 35
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 15

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 25 octobre 2016 contenant des recommandations à la	***supprimé***

Commission sur la création d'un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux[4],

[4] JO C 215 du 19.6.2018, p. 162.

Or. sk

Amendement 36
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 16

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 1er mars 2018 sur la décision de la Commission de déclencher l'article 7, paragraphe 1, du traité UE en ce qui concerne la situation en Pologne[5],	***supprimé***

[5] JO C 129 du 5.4.2019, p. 13.

Or. sk

Amendement 37
András László

Proposition de résolution
Visa 16

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 1er mars 2018 sur la décision de la Commission de déclencher l'article 7, paragraphe 1, du traité UE en ce qui concerne la situation en Pologne[5],	***supprimé***

[5] JO C 129 du 5.4.2019, p. 13.

Or. en

Amendement 38
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Visa 16

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 1er mars 2018 sur la décision de la Commission de déclencher l'article 7, paragraphe 1, du traité UE en ce qui concerne la situation en Pologne[5],	***supprimé***

[5] JO C 129 du 5.4.2019, p. 13.

Or. en

Amendement 39
Mary Khan, Milan Uhrík, Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Visa 16

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 1er mars 2018 sur la décision de la Commission de déclencher l'article 7, paragraphe 1, du traité UE en ce qui concerne la situation en Pologne[5],	***supprimé***

[5] JO C 129 du 5.4.2019, p. 13.

Or. en

Amendement 40
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 16

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 1er mars 2018 sur la décision de la Commission de déclencher l'article 7, paragraphe 1, du traité UE en ce qui concerne la situation en Pologne[5],	***supprimé***

[5] JO C 129 du 5.4.2019, p. 13.

Or. pl

Amendement 41
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la conclusion de la procédure prévue à l'article 7 à l'encontre de la Pologne annoncée par la Commission européenne le 29 mai 2024 à la suite des mesures prises par la Pologne pour rétablir la conformité avec les normes de l'état de droit de l'Union,

Or. en

Amendement 42
Loránt Vincze

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 7 février 2018 sur la protection et la non-discrimination des minorités dans les États membres de

l'Union européenne, [5 bis]

[5 bis] ***JO C 463 du 21.12.2018, p. 21.***

Or. en

Amendement 43
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 17

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 19 avril 2018 sur la nécessité de mettre en place un instrument pour les valeurs européennes afin de soutenir les organisations de la société civile qui favorisent les valeurs fondamentales dans l'Union européenne aux niveaux local et national[6],	***supprimé***

[6] ***JO C 390 du 18.11.2011, p. 117.***

Or. pl

Amendement 44
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 17

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 19 avril 2018 sur la nécessité de mettre en place un instrument pour les valeurs européennes afin de soutenir les organisations de la société civile qui favorisent les valeurs fondamentales dans l'Union européenne aux niveaux local et national[6],	***supprimé***

[6] JO C 390 du 18.11.2019, p. 117.

Or. sk

Amendement 45
András László

Proposition de résolution
Visa 17

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 19 avril 2018 sur la nécessité de mettre en place un instrument pour les valeurs européennes afin de soutenir les organisations de la société civile qui favorisent les valeurs fondamentales dans l'Union européenne aux niveaux local et national[6],	***supprimé***

[6] JO C 390 du 18.11.2019, p. 117.

Or. en

Amendement 46
Mary Khan, Milan Uhrík, Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Visa 17

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 19 avril 2018 sur la nécessité de mettre en place un instrument pour les valeurs européennes afin de soutenir les organisations de la société civile qui favorisent les valeurs fondamentales dans l'Union européenne aux niveaux local et national[6],	***supprimé***

[6] JO C 390 du 18.11.2019, p. 117.

Or. en

Amendement 47
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 18

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 12 septembre 2018 relative à une proposition invitant le Conseil à constater, conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne, l'existence d'un risque clair de violation grave par la Hongrie des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée[7],	***supprimé***

[7] JO C 433 du 23.12.2019, p. 66.

Or. pl

Amendement 48
András László

Proposition de résolution
Visa 18

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 12 septembre 2018 relative à une proposition invitant le Conseil à constater, conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne, l'existence d'un risque clair de violation grave par la Hongrie des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée[7],	***supprimé***

[7] JO C 433 du 23.12.2019, p. 66.

Or. en

Amendement 49
Mary Khan, Milan Uhrík, Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Visa 18

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 12 septembre 2018 relative à une proposition invitant le Conseil à constater, conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne, l'existence d'un risque clair de violation grave par la Hongrie des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée[7],	***supprimé***

[7] JO C 433 du 23.12.2019, p. 66.

Or. en

Amendement 50
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 18

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 12 septembre 2018 relative à une proposition invitant le Conseil à constater, conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne, l'existence d'un risque clair de violation grave par la Hongrie des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée[7],	***supprimé***

[7] JO C 433 du 23.12.2019, p. 66.

Or. sk

Amendement 51
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 19

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 13 novembre 2018 sur les normes minimales pour les minorités dans l'Union européenne[8],	***supprimé***

[8] JO C 363 du 28.10.2020, p. 13.

Or. sk

Amendement 52
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 20

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 14 novembre 2018 sur la nécessité d'un mécanisme approfondi de l'Union pour la protection de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux[9],	***supprimé***

[9] JO C 363 du 28.10.2020, p. 45.

Or. pl

Amendement 53
András László

Proposition de résolution
Visa 20

Proposition de résolution *Amendement*

– vu sa résolution du 14 novembre 2018 sur la nécessité d'un mécanisme approfondi de l'Union pour la protection de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux[9],	***supprimé***

[9] JO C 363 du 28.10.2020, p. 45.

Or. en

Amendement 54
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 20

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 14 novembre 2018 sur la nécessité d'un mécanisme approfondi de l'Union pour la protection de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux[9],	***supprimé***

[9] JO C 363 du 28.10.2020, p. 45.

Or. sk

Amendement 55
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 6 décembre 2023 intitulée «No place for hate: a Europe united against hatred» (La haine n'a pas sa

place en Europe: unissons-nous contre la haine) (COM(2023)0051),

Or. en

Amendement 56
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 21

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 7 octobre 2020 sur la création d'un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux[10],	***supprimé***

[10] JO C 395 du 29.9.2021, p. 2.

Or. pl

Amendement 57
András László

Proposition de résolution
Visa 21

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 7 octobre 2020 sur la création d'un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux[10],	***supprimé***

[10] JO C 395 du 29.9.2021, p. 2.

Or. en

Amendement 58

Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 21

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 7 octobre 2020 sur la création d'un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux[10],	***supprimé***

[10] JO C 395 du 29.9.2021, p. 2.

Or. sk

Amendement 59
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 22

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 13 novembre 2020 sur l'incidence des mesures relatives à la COVID-19 sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux[11],	***supprimé***

[11] JO C 415 du 13.10.2021, p. 36.

Or. sk

Amendement 60
András László

Proposition de résolution
Visa 22

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 13 novembre 2020 sur l'incidence des mesures relatives à la COVID-19 sur la	***supprimé***

démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux[11],

[11] JO C 415 du 13.10.2021, p. 36.

Or. en

Amendement 61
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 23

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 17 décembre 2020 sur l'initiative citoyenne européenne «Minority SafePack – Nous sommes un million à signer pour la diversité de l'Europe»[12],	***supprimé***

[12] JO C 445 du 29.10.2011, p. 70.

Or. pl

Amendement 62
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 23

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 17 décembre 2020 sur l'initiative citoyenne européenne «Minority SafePack – Nous sommes un million à signer pour la diversité de l'Europe»[12],	***supprimé***

[12] JO C 445 du 29.10.2021, p. 70.

Or. sk

Amendement 63
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 24

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 10 juin 2021 sur la situation de l'état de droit dans l'Union européenne et l'application du règlement (UE, Euratom) 2020/2092 relatif à la conditionnalité[13],	***supprimé***

[13] JO L 67 du 8.2.2022, p. 86.

Or. pl

Amendement 64
András László

Proposition de résolution
Visa 24

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 10 juin 2021 sur la situation de l'état de droit dans l'Union européenne et l'application du règlement (UE, Euratom) 2020/2092[13] relatif à la conditionnalité,	***supprimé***

[13] JO C 67 du 8.2.2022, p. 86.

Or. en

Amendement 65
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 24

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 10 juin 2021 sur la situation de l'état de droit dans l'Union européenne et l'application du règlement (UE, Euratom) 2020/2092[13] relatif à la conditionnalité,	***supprimé***

[13] JO C 67 du 8.2.2022, p. 86.

Or. sk

Amendement 66
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 25

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 24 juin 2021 concernant le rapport 2020 de la Commission sur l'état de droit[14],	***supprimé***

[14] JO L 81 du 18.2.2022, p. 27.

Or. pl

Amendement 67
András László

Proposition de résolution
Visa 25

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 24 juin 2021 concernant le rapport 2020 sur l'état de droit de la Commission[14],	***supprimé***

[14] JO C 81 du 18.2.2022, p. 27.

Or. en

Amendement 68
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 25

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 24 juin 2021 concernant le rapport 2020 sur l'état de droit de la Commission[14],	***supprimé***

[14] JO C 81 du 18.2.2022, p. 27.

Or. sk

Amendement 69
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 26

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 8 juillet 2021 sur l'élaboration de lignes directrices relatives à l'application du régime général de conditionnalité pour la protection du budget de l'Union[15],	***supprimé***

[15] JO L 99 du 1.3.2022, p. 146.

Or. pl

Amendement 70

András László

Proposition de résolution
Visa 26

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 8 juillet 2021 sur l'élaboration de lignes directrices relatives à l'application du régime général de conditionnalité pour la protection du budget de l'Union[15],	***supprimé***

[15] JO C 99 du 1.3.2022, p. 146.

Or. en

Amendement 71
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 26

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 8 juillet 2021 sur l'élaboration de lignes directrices relatives à l'application du régime général de conditionnalité pour la protection du budget de l'Union[15],	***supprimé***

[15] JO C 99 du 1.3.2022, p. 146.

Or. sk

Amendement 72
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 27

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu sa résolution du 16 septembre 2021 contenant des recommandations à la Commission sur l'identification de la violence fondée sur le genre comme un nouveau domaine de criminalité énuméré à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE[16],	***supprimé***

[16] JO L 117 du 11.3.2022, p. 88.

Or. pl

Amendement 73
András László

Proposition de résolution
Visa 27

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 16 septembre 2021 contenant des recommandations à la Commission sur l'identification de la violence fondée sur le genre comme un nouveau domaine de criminalité énuméré à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE[16],	***supprimé***

[16] JO C 117 du 11.3.2022, p. 88.

Or. en

Amendement 74
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 27

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 16 septembre 2021 contenant des recommandations à la Commission sur	***supprimé***

l'identification de la violence fondée sur le genre comme un nouveau domaine de criminalité énuméré à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE[16],

[16] JO C 117 du 11.3.2022, p. 88.

Or. sk

Amendement 75
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 28

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 11 novembre 2021 sur le renforcement de la démocratie ainsi que de la liberté et du pluralisme des médias dans l'UE: l'utilisation abusive d'actions au titre du droit civil et pénal pour réduire les journalistes, les ONG et la société civile au silence[17],	***supprimé***

[17] JO C 205 du 20.5.2022, p. 2.

Or. sk

Amendement 76
András László

Proposition de résolution
Visa 28

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 11 novembre 2021 sur le renforcement de la démocratie ainsi que de la liberté et du pluralisme des médias dans l'UE: l'utilisation abusive d'actions au titre du droit civil et pénal pour réduire les	***supprimé***

journalistes, les ONG et la société civile au silence[17],

[17] JO C 205 du 20.5.2022, p. 2.

Or. en

Amendement 77
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 29

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 15 décembre 2021 sur l'évaluation des mesures préventives visant à éviter la corruption, les dépenses irrégulières et l'utilisation abusive des fonds de l'Union et des fonds nationaux dans le cas de fonds d'urgence et de domaines de dépenses liés à la crise[18],	***supprimé***

[18] JO C 251 du 30.6.2022, p. 48.

Or. sk

Amendement 78
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 30

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 8 mars 2022 sur le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile en Europe[19],	***supprimé***

[19] JO C 347 du 9.9.2022, p. 2.

Or. sk

Amendement 79
András László

Proposition de résolution
Visa 30

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 8 mars 2022 sur le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile en Europe[19],	***supprimé***

[19] JO C 347 du 9.9.2022, p. 2.

Or. en

Amendement 80
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 31

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 10 mars 2022 sur l'état de droit et les conséquences de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne[20],	***supprimé***

[20] JO C 347 du 9.9.2022, p. 168.

Or. sk

Amendement 81
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 31

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 10 mars 2022 sur l'état de droit et les conséquences de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne[20],	***supprimé***

[20] JO L 347 du 9.9.2022, p. 168.

Or. pl

Amendement 82
András László

Proposition de résolution
Visa 31

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 10 mars 2022 sur l'état de droit et les conséquences de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne[20],	***supprimé***

[20] JO C 347 du 9.9.2022, p. 168.

Or. en

Amendement 83
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 32

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 19 mai 2022 concernant le rapport 2021 de la Commission sur l'état de droit[21],	***supprimé***

[21] JO C 479 du 16.12.2022, p. 18.

Or. pl

Amendement 84
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 32

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 19 mai 2022 sur le rapport 2021 de la Commission sur l'état de droit[21],	***supprimé***

[21] JO C 479 du 16.12.2022, p. 18.

Or. sk

Amendement 85
András László

Proposition de résolution
Visa 32

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 19 mai 2022 concernant le rapport 2021 de la Commission sur l'état de droit[21],	***supprimé***

[21] JO C 479 du 16.12.2022, p. 18.

Or. en

Amendement 86
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 33

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 9 juin 2022 sur l'état de droit et l'approbation éventuelle du plan de relance national (FRR) polonais[22],	***supprimé***

[22] JO C 493 du 27.12.2022, p. 108.

Or. pl

Amendement 87
András László

Proposition de résolution
Visa 33

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 9 juin 2022 sur l'état de droit et l'approbation éventuelle du plan de relance national (FRR) polonais[22],	***supprimé***

[22] JO C 493 du 27.12.2022, p. 108.

Or. en

Amendement 88
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 33

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 9 juin 2022 sur l'état de droit et l'approbation éventuelle du plan de relance national (FRR) polonais[22],	***supprimé***

[22] JO C 493 du 27.12.2022, p. 108.

Or. sk

Amendement 89
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 34

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 15 septembre 2022 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne en 2020 et en 2021[23],	***supprimé***

[23] JO C 125 du 5.4.2023, p. 80.

Or. sk

Amendement 90
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 34

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 15 septembre 2022 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne en 2020 et en 2021[23],	***supprimé***

[23] JO L 125 du 5.4.2023, p. 80.

Or. pl

Amendement 91
András László

Proposition de résolution
Visa 34

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 15 septembre 2022 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne en 2020 et en 2021[23],	***supprimé***
[23] JO C 125 du 5.4.2023, p. 80.	

Or. en

Amendement 92
Daniel Freund

Proposition de résolution
Visa 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 15 septembre 2022 sur la proposition de décision du Conseil constatant, conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne, l'existence d'un risque clair de violation grave, par la Hongrie, des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée,

Or. en

Amendement 93
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 35

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 20 octobre 2022 sur l'état de droit à Malte, cinq ans après l'assassinat de Daphne Caruana Galizia[24],	***supprimé***

[24] JO C 149 du 28.4.2023, p. 15.

Or. sk

Amendement 94
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Visa 36

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 20 octobre 2022 sur la multiplication des crimes inspirés par la haine contre des personnes LGBTIQ+ à travers l'Europe compte tenu du récent meurtre homophobe en Slovaquie[25],	***supprimé***

[25] JO C 149 du 28.4.2023, p. 22.

Or. el

Amendement 95
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 36

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 20 octobre 2022 sur la multiplication des crimes inspirés par la haine contre des personnes LGBTIQ+ à travers l'Europe compte tenu du récent meurtre homophobe en Slovaquie[25],	***supprimé***

[25] JO C 149 du 28.4.2023, p. 22.

Or. sk

Amendement 96
Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Visa 36

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 20 octobre 2022 sur la multiplication des crimes inspirés par la haine contre des personnes LGBTIQ+ à travers l'Europe compte tenu du récent meurtre homophobe en Slovaquie[25],	***Supprimé***

[25] JO C 149 du 28.4.2023, p. 22.

Or. it

Amendement 97
András László

Proposition de résolution
Visa 36

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 20 octobre 2022 sur la multiplication des crimes inspirés par la haine contre des personnes LGBTIQ+ à travers l'Europe compte tenu du récent meurtre homophobe en Slovaquie[25],	***supprimé***

[25] JO C 149 du 28.4.2023, p. 22.

Or. en

Amendement 98
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 37

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 10 novembre 2022 sur la justice raciale, la non-discrimination et la lutte contre le racisme dans l'Union[26],	***supprimé***

[26] JO C 161 du 5.5.2023, p. 10.

Or. sk

Amendement 99
András László

Proposition de résolution
Visa 37

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 10 novembre 2022 sur la justice raciale, la non-discrimination et la lutte contre le racisme dans l'Union[26],	***supprimé***

[26] JO C 161 du 5.5.2023, p. 10.

Or. en

Amendement 100
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 38

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 24 novembre 2022 sur l'évaluation du respect par la Hongrie des conditions relatives à l'état de droit prévues par le règlement relatif à la conditionnalité et l'état d'avancement du PRR hongrois[27],	***supprimé***

[27] JO L 167 du 11.5.2023, p. 74.

Or. pl

Amendement 101
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 38

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 24 novembre 2022 sur l'évaluation du respect par la Hongrie des conditions relatives à l'état de droit prévues par le règlement relatif à la conditionnalité et l'état d'avancement du PRR hongrois[27],	***supprimé***

[27] JO C 167 du 11.5.2023, p. 74.

Or. sk

Amendement 102
András László

Proposition de résolution
Visa 38

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 24 novembre 2022 sur l'évaluation du respect par la Hongrie des conditions relatives à l'état de droit prévues par le règlement relatif à la conditionnalité et l'état d'avancement du PRR hongrois[27],	***supprimé***

[27] JO C 167 du 11.5.2023, p. 74.

Or. en

Amendement 103
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 39

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 30 mars 2023 concernant le rapport 2022 sur l'état de droit – La situation de l'état de droit dans l'Union européenne[28],	***supprimé***

[28] JO L 341 du 27.9.2023, p. 2.

Or. pl

Amendement 104
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 39

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 30 mars 2023 sur le rapport 2022 sur l'état de droit – La situation de l'état de droit dans l'Union européenne[28],	***supprimé***

[28] JO C 341 du 27.9.2023, p. 2.

Or. sk

Amendement 105
András László

Proposition de résolution
Visa 39

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 30 mars 2023 sur le rapport 2022 sur l'état de droit – La situation de l'état de droit dans l'Union européenne[28],	***supprimé***

[28] JO C 341 du 27.9.2023, p. 2.

Or. en

Amendement 106
Loránt Vincze

Proposition de résolution
Visa 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 18 avril 2023 sur les relations institutionnelles entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe[28 bis],

[28 bis] JO C, C/2023/442, 1.12.2023.

Or. en

Amendement 107
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 40

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 28 février 2024 intitulée «Rapport sur le rapport 2023 de la Commission sur l'état de droit»[29],	***supprimé***

[29] JO C, C/2024/6743, 26.11.2024, ELI:

http://data.europa.eu/eli/C/2024/6743/oj.

Or. pl

Amendement 108
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 40

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 28 février 2024 intitulée «Rapport sur le rapport 2023 de la Commission sur l'état de droit»[29],	***supprimé***

[29] JO C, C/2024/6743, 26.11.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/6743/oj.

Or. sk

Amendement 109
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 40

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 28 février 2024 intitulée «Rapport sur le rapport 2023 de la Commission sur l'état de droit»[29],	***supprimé***

[29] JO C, C/2024/6743, 26.11.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/6743/oj.

Or. sk

Amendement 110
András László

Proposition de résolution
Visa 40

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 28 février 2024 intitulée «Rapport sur le rapport 2023 de la Commission sur l'état de droit»[29],	***supprimé***

[29] JO C, C/2024/6743, 26.11.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/6743/oj.

Or. en

Amendement 111
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 41

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 1er juin 2023 sur les violations de l'état de droit et des droits fondamentaux en Hongrie et le gel des fonds de l'Union européenne[30],	***supprimé***

[30] JO C, C/2023/1223, 26.11.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2023/1223/oj.

Or. pl

Amendement 112
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 41

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 1er juin 2023 sur les violations de l'état de droit et des droits fondamentaux en Hongrie et le gel	***supprimé***

des fonds de l'Union européenne[30],

[30] JO C, C/2023/1223, 21.12.2023, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2023/1223/oj.

Or. sk

Amendement 113
András László

Proposition de résolution
Visa 41

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 1er juin 2023 sur les violations de l'état de droit et des droits fondamentaux en Hongrie et le gel des fonds de l'Union européenne[30],	***supprimé***

[30] JO C, C/2023/1223, 21.12.2023, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2023/1223/oj.

Or. en

Amendement 114
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 42

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa recommandation du 15 juin 2023 à l'intention du Conseil et de la Commission à la suite de l'enquête sur les allégations d'infraction et de mauvaise administration dans l'application du droit de l'Union lors de l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions de surveillance équivalents[31],	***supprimé***

[31] JO C, C/2024/494, 23.1.2024, ELI:

http://data.europa.eu/eli/C/2024/494/oj.

Or. sk

Amendement 115
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 42

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa recommandation du 15 juin 2023 à l'intention du Conseil et de la Commission à la suite de l'enquête sur les allégations d'infraction et de mauvaise administration dans l'application du droit de l'Union lors de l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions de surveillance équivalents[31],	***supprimé***

[31] JO C, C/2024/494, 23.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/494/oj.

Or. pl

Amendement 116
András László

Proposition de résolution
Visa 42

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa recommandation du 15 juin 2023 à l'intention du Conseil et de la Commission à la suite de l'enquête sur les allégations d'infraction et de mauvaise administration dans l'application du droit de l'Union lors de l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions de surveillance équivalents[31],	***supprimé***

[31] JO C, C/2024/494, 23.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/494/oj.

Or. en

Amendement 117
András László

Proposition de résolution
Visa 43

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 11 juillet 2023 sur la loi électorale, la commission d'enquête et l'état de droit en Pologne[32],	***supprimé***

[32] JO C, C/2024/3995, 17.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/3995/oj.

Or. en

Amendement 118
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 43

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 11 juillet 2023 sur la loi électorale, la commission d'enquête et l'état de droit en Pologne[32],	***supprimé***

[32] JO C, C/2024/3995 du 17.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/3995/oj.

Or. sk

Amendement 119

Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 43

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 11 juillet 2023 sur la loi électorale, la commission d'enquête et l'état de droit en Pologne[32],	***supprimé***

[32] JO C, C/2024/3995, 17.7.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/3995/oj.

Or. pl

Amendement 120
Emma Rafowicz, Birgit Sippel, Chloé Ridel, Krzysztof Śmiszek, Hannes Heide

Proposition de résolution
Visa 43 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme du 20 juin 2024 sur la surveillance de l'espace public[1 bis],
	[1 bis] Commission nationale consultative des droits de l'homme, Avis sur la surveillance de l'espace public, 20 juin 2024.

Or. en

Amendement 121
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 44

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 19 octobre 2023 sur l'état de droit à Malte: six ans après l'assassinat de Daphne Caruana Galizia et la nécessité de protéger les journalistes[33],	***supprimé***
[33] JO C, C/2024/2656 du 29.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/2656/oj.	

Or. sk

Amendement 122
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Visa 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 6 décembre 2023 intitulée «No place for hate: a Europe united against hatred» (La haine n'a pas sa place en Europe: unissons-nous contre la haine) (COM(2023)0051),

Or. en

Amendement 123
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 45

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 18 janvier 2024 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne	***supprimé***

– rapport annuel 2022 et 2023[34],

[34] JO C, C/2024/5739, 17.10.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/5739/oj.

Or. sk

Amendement 124
András László

Proposition de résolution
Visa 45

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 18 janvier 2024 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne – rapport annuel 2022 et 2023[34],	***supprimé***

[34] JO C, C/2024/5739, 17.10.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/5739/oj.

Or. en

Amendement 125
Daniel Freund

Proposition de résolution
Visa 45 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 24 avril 2024 sur les auditions actuellement menées au titre de l'article 7, paragraphe 1, du traité UE en ce qui concerne la Hongrie pour renforcer l'état de droit, et leurs incidences budgétaires,

Or. en

Amendement 126
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Visa 45 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 18 janvier 2024 sur l'extension de la liste des infractions de l'Union européenne aux discours de haine et aux crimes de haine,

Or. en

Amendement 127
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 46

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la résolution 2262 (2019) du 24 janvier 2019 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe intitulée «Promouvoir les droits des personnes appartenant aux minorités nationales»,	***supprimé***

Or. sk

Amendement 128
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 47

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les recommandations et	***supprimé***

rapports du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, du Haut-Commissaire pour les minorités nationales, du représentant pour la liberté des médias et d'autres organes de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la coopération entre l'Union européenne et l'OSCE en matière de démocratisation, de renforcement des institutions et de droits de l'homme, ainsi que le rapport annuel de l'OSCE sur les crimes de haine, dans lequel les États participants se sont attachés à adopter une législation prévoyant des sanctions qui tiennent compte de la gravité des crimes de haine, à prendre des mesures pour remédier à l'insuffisance des signalements et à mettre en place ou à approfondir des activités de renforcement des capacités pour les forces de l'ordre, les procureurs et les fonctionnaires de justice afin de prévenir, d'enquêter et de poursuivre les crimes de haine,

Or. sk

Amendement 129
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 48

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de sa commission d'enquête PEGA et sa recommandation du 15 juin 2023 à l'intention du Conseil et de la Commission à la suite de l'enquête sur les allégations d'infraction et de mauvaise administration dans l'application du droit de l'Union lors de l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions de surveillance équivalents[35],	***supprimé***

[35] JO C, C/2024/494, 23.1.2024, ELI:

http://data.europa.eu/eli/C/2024/494/oj.

Or. sk

Amendement 130
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 48

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de sa commission d'enquête PEGA et sa recommandation du 15 juin 2023 à l'intention du Conseil et de la Commission à la suite de l'enquête sur les allégations d'infraction et de mauvaise administration dans l'application du droit de l'Union lors de l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions de surveillance équivalents[35],	***supprimé***

[35] JO C, C/2024/494, 23.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/494/oj.

Or. pl

Amendement 131
András László

Proposition de résolution
Visa 48

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de sa commission d'enquête PEGA et sa recommandation du 15 juin 2023 à l'intention du Conseil et de la Commission à la suite de l'enquête sur les allégations d'infraction et de mauvaise administration dans l'application du droit de l'Union lors de l'utilisation de Pegasus et de logiciels	***supprimé***

espions de surveillance équivalents[35],

[35] JO C, C/2024/494, 23.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/494/oj.

Or. en

Amendement 132
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Visa 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– considérant l'enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne sur l'antisémitisme subi par les Juifs[35 bis]
	35 bis. Jewish People's Experiences and Perceptions of Antisemitism – EU Survey of Jewish People (Expériences et perceptions de l'antisémitisme par les personnes juives - Enquête de l'UE sur les personnes juives), 11.7.2024. https://fra.europa.eu/en/publication/2024/experiences-and-perceptions-antisemitism-third-survey

Or. fi

Amendement 133
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Visa 49

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les comptes rendus, les rapports de mission, les questions écrites et les réponses de son groupe de surveillance de la démocratie, de l'état de droit et des	***supprimé***

droits fondamentaux[36],

[36] Pour plus d'informations sur toutes les activités de surveillance du groupe de surveillance de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux, voir: https://www.europarl.europa.eu/committees/fr/libe-democracy-rule-of-law-and-fundament/product-details/20190103CDT02662.

Or. pl

Amendement 134
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Visa 49

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les comptes rendus, les rapports de mission, les questions écrites et les réponses de son groupe de surveillance de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux[36],	***supprimé***

[36] Pour plus d'informations sur toutes les activités de surveillance du groupe de surveillance de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux, voir: https://www.europarl.europa.eu/committees/sk/libe-democracy-rule-of-law-and-fundament/product-details/20190103CDT02662.

Or. sk

Amendement 135
András László

Proposition de résolution
Visa 49

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les comptes rendus, les rapports de mission, les questions écrites et les réponses de son groupe de surveillance de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux[36],	***supprimé***
[36] Pour plus d'informations sur toutes les activités de surveillance du groupe de surveillance de la démocratie, de l'état de droit et des droits fondamentaux, voir: https://www.europarl.europa.eu/committees/fr/libe-democracy-rule-of-law-and-fundament/product-details/20190103CDT02662.	

Or. en

Amendement 136
Tomas Tobé, Mika Aaltola, Pekka Toveri

Proposition de résolution
Visa 49 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la lettre commune élaborée lors de la réunion conjointe des gouvernements finlandais et suédois à Stockholm le 16 septembre 2024 sur une approche globale du renforcement de la politique et des instruments de l'état de droit,

Or. en

Amendement 137
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Visa 52 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les récents rapports de la Cour des comptes européenne sur l'application du droit de l'Union (rapport spécial 28/2024), sur le rapport de la Commission concernant l'état de droit (révision 2/2024) et sur l'état de droit dans l'Union (rapport spécial 3/2024), ainsi que leurs recommandations,

Or. en

Amendement 138
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Visa 52 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les orientations politiques pour la Commission européenne 2024-2029 présentées au Parlement européen le 18 juillet 2024 par Ursula von der Leyen en sa qualité de candidate à la présidence de la Commission européenne,

Or. en

Amendement 139
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Abir Al-Sahlani, Chloé Ridel, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Visa 52 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les enquêtes Eurobaromètre de

2024 sur la corruption qui montrent que cette dernière demeure un sujet de vive préoccupation pour les citoyens et les entreprises de l'Union,

Or. en

Amendement 140
Isabel Serra Sánchez, Ana Catarina Mendes

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Union est fondée sur les valeurs communes, consacrées à l'article 2 du traité UE, de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie et d'égalité, sur l'état de droit ainsi que sur le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, et que ces valeurs sont communes à tous les États membres;	A. considérant que l'Union est fondée sur les valeurs communes, consacrées à l'article 2 du traité UE, de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie et d'égalité, sur l'état de droit ainsi que sur le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, et que ces valeurs sont communes à tous les États membres ***et énoncées dans la charte et dans les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme***; ***que la charte fait partie intégrante du droit primaire de l'Union; que la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux sont des valeurs qui se renforcent mutuellement et que, lorsqu'elles sont affaiblies, l'Union est confrontée à une menace systémique, tout comme les droits et les libertés des personnes vivant sur son territoire;***

Or. en

Amendement 141
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Union est fondée sur les valeurs communes, consacrées à l'article 2 du traité UE, de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie et d'égalité, sur l'état de droit ainsi que sur le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, et que ces valeurs sont communes à tous les États membres;	A. considérant que l'Union est fondée sur les valeurs communes, consacrées à l'article 2 du traité UE, de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie et d'égalité, sur l'état de droit ainsi que sur le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, et que ces valeurs sont communes à tous les États membres ***dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes***;

Or. pl

Amendement 142
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Union est fondée sur les valeurs communes, consacrées à l'article 2 du traité UE, de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie et d'égalité, sur l'état de droit ainsi que sur le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, et que ces valeurs sont communes à tous les États membres;	A. considérant que l'Union est fondée sur les valeurs communes, consacrées à l'article 2 du traité UE, de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie et d'égalité, sur l'état de droit ainsi que sur le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, et que ces valeurs sont communes à tous les États membres ***dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes***;

Or. sk

Amendement 143
András László

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Union est fondée sur les valeurs communes, consacrées à l'article 2 du traité UE, de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie et d'égalité, sur l'état de droit ainsi que sur le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, et que ces valeurs sont communes à tous les États membres;	A. considérant que l'Union est fondée sur les valeurs communes, consacrées à l'article 2 du traité UE, de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie et d'égalité, sur l'état de droit ainsi que sur le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, et que ces valeurs sont communes à tous les États membres; ***que les institutions de l'Union doivent également respecter l'état de droit dans le cadre de leur action;***

Or. en

Amendement 144
Klára Dobrev, Csaba Molnár, Birgit Sippel, Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant qu'il ressort de l'article 49 du traité UE, qui prévoit la possibilité pour tout État européen de demander à devenir membre de l'Union, que l'Union regroupe des États qui ont librement et volontairement adhéré aux valeurs communes visées à l'article 2 du traité UE, qui respectent ces valeurs et qui s'engagent à les promouvoir; que le droit de l'Union reposant sur la prémisse fondamentale selon laquelle chaque État membre partage avec tous les autres États membres, et reconnaît que ceux-ci partagent avec lui, lesdites valeurs; que cette prémisse suppose et justifie l'existence de la confiance mutuelle entre les États membres dans la reconnaissance de ces valeurs et, donc, dans le respect du droit de l'Union qui les met en

œuvre[1 bis];[2 bis]

[1 bis] CJUE, avis 2/13 du 18 décembre 2014, ECLI:EU:C:2014:2454, point 168.

[2 bis] CJUE, arrêt du 24 juin 2019, affaire C-619/18, Commission européenne contre République de Pologne, ECLI:EU:C:2019:531, point 42.

Or. en

Amendement 145
Daniel Freund

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant qu'il ressort de l'article 49 du traité UE, qui prévoit la possibilité pour tout État européen de demander à devenir membre de l'Union européenne, que l'Union européenne regroupe des États qui ont librement et volontairement adhéré aux valeurs communes visées à l'article 2 du traité UE, qui respectent ces valeurs et qui s'engagent à les promouvoir, le droit de l'Union reposant sur la prémisse fondamentale selon laquelle chaque État membre partage avec tous les autres États membres, et reconnaît que ceux-ci partagent avec lui, lesdites valeurs; que les États membres sont tenus de veiller à éviter toute régression dans la protection des valeurs consacrées à l'article 2 du traité UE;

Or. en

Amendement 146
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'approche du passé de l'Europe sur la base des valeurs consacrées à l'article 2 du traité UE est d'une importance cruciale; que l'histoire ne doit jamais être relativisée, déformée ni falsifiée à des fins politiques; que les cas de détournement et de violation des lois mémorielles par les États membres contribuent à nier l'histoire et les crimes commis par les régimes totalitaires, dont la répétition doit être évitée; que la loi espagnole sur la mémoire historique a été violée par des autorités locales dans certaines municipalités d'Espagne au cours de l'année écoulée;

Or. en

Amendement 147
Michał Wawrykiewicz, Ana Catarina Mendes, Moritz Körner

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que les organisations de la société civile, la communauté juridique, les associations, les médias indépendants et les mouvements populaires sont un pilier de l'état de droit en promouvant la transparence, la responsabilité et la participation des citoyens aux processus démocratiques; que ces acteurs ont joué un rôle essentiel dans la sauvegarde de l'indépendance judiciaire, de la liberté d'expression et d'autres valeurs constitutionnelles, tout en étant souvent soumis à des contraintes politiques et juridiques croissantes;

Or. en

Amendement 148
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la Commission cherche, d'une part, à lier les États membres au droit de l'Union, en plaçant l'Union dans une position hiérarchiquement supérieure aux États membres, et, d'autre part, à remplacer le contenu traditionnel de l'état de droit par la construction d'un ensemble subjectif de valeurs et de principes;

Or. en

Amendement 149
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant qu'il n'existe pas, au niveau de l'Union, de définition convenue de l'état de droit ni de système unifié d'évaluation du respect de l'état de droit qui serait appliqué de la même manière à tous les États membres, étant donné la diversité des systèmes et traditions constitutionnels;

Or. pl

Amendement 150
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la séparation des pouvoirs, l'égalité devant la loi, la transparence et la responsabilité sont des principes clés de toute démocratie saine; que les institutions de l'Union promeuvent ces principes conformément aux traités;

Or. en

Amendement 151
András László

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le rapport annuel sur l'état de droit est un outil créé par la Commission qui ne trouve aucune base légale dans les traités;

Or. en

Amendement 152
Mary Khan, Christine Anderson, Milan Uhrík, Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le règlement sur les services numériques (DSA) constitue une menace évidente pour la liberté d'expression et la liberté de parole;

Or. en

Amendement 153
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que le vol systématique de bébés sous la dictature franquiste et au cours des premières années de la démocratie, lorsque des milliers de nouveau-nés ont été enlevés de force à leur mère et adoptés illégalement, est un crime qui reste largement impuni et qui exige justice, vérité et réparation; que la persistance de l'impunité et l'inaction institutionnelle face à ces crimes constituent une violation grave de l'état de droit, qui compromet l'accès des victimes à la vérité, à la justice et à la réparation et souligne la nécessité d'un alignement complet sur les valeurs européennes consacrées à l'article 2 du traité UE et sur les obligations internationales en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 154
Daniel Freund

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que le principe de coopération loyale visé à l'article 4, paragraphe 3, du traité UE oblige l'Union et les États membres à se respecter et à s'assister mutuellement dans l'accomplissement des obligations découlant des traités et oblige les États

membres à prendre toute mesure générale ou particulière propre à assurer l'exécution des obligations découlant des traités ou résultant des actes des institutions de l'Union; que les États membres doivent s'abstenir de toute mesure susceptible de compromettre la réalisation des objectifs de l'Union;

Or. en

Amendement 155
Jorge Buxadé Villalba, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que la liberté d'expression et le droit à l'information ne bénéficient pas de niveaux de protection appropriés au sien de l'Union; que la concentration des médias, le manque de transparence de la propriété des médias et du financement public, le manque d'indépendance des éditoriaux par rapport aux influences commerciales et politiques et les problèmes de viabilité constituent un risque pour le droit à l'information; que la promotion de la modération légale des contenus et de la vérification des faits par des associations non indépendantes constitue une attaque directe contre la liberté d'expression;

Or. en

Amendement 156
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant qu'il n'existe pas de définition européenne commune de l'état de droit, étant donné que des concepts tels que «l'état de droit», «Rechtsstaatlichkeit» et «the rule of law» ont des significations différentes selon les traditions juridiques; que la tentative de définir l'état de droit se fera au détriment des traditions juridiques existantes et anciennes dans toute l'Europe;

Or. en

Amendement 157
Mary Khan, Christine Anderson, Milan Uhrík

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant qu'un certain nombre de milliardaires étrangers, tels que Bill Gates et George Soros, investissent des millions dans les médias en Allemagne afin d'orienter l'opinion publique; que l'Union reste silencieuse sur cette ingérence, mais qu'elle se montre intransigeante lorsque l'ingérence supposée provient de sources conservatrices qu'elle désapprouve, telles qu'Elon Musk;

Or. en

Amendement 158
András László

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

A ter. considérant qu'en l'absence d'une approche objective, juste, impartiale et factuelle, le rapport sur l'état de droit est un outil qui manque de crédibilité et dont il ne saurait être tenu compte dans le cadre d'autres mécanismes;

Or. en

Amendement 159
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant que le gouvernement hongrois n'a pas exécuté plusieurs arrêts de la Cour constitutionnelle hongroise, de la CJUE et de la CEDH relatifs à des violations par la Hongrie des valeurs consacrées à l'article 2 du traité UE et qu'il n'a pas donné suite à la grande majorité des recommandations contenues dans les rapports de 2023 et de 2024 de la Commission sur l'état de droit ni aux recommandations d'autres organes internationaux tels que le GRECO, la Commission de Venise et autres;

Or. en

Amendement 160
András László

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant qu'aux termes des traités, la Commission n'est pas compétente pour créer des mécanismes

supplémentaires permettant de surveiller l'état de droit au sein des États membres;

Or. en

Amendement 161
András László

Proposition de résolution
Considérant A quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quinquies. considérant que la Commission utilise les contributions des ONG financées par l'étranger pour rédiger le rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 162
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution	*Amendement*
Justice et corruption	Justice et ***cadre de lutte contre la*** corruption

Or. en

Amendement 163
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une justice équitable et accessible est un principe fondamental de l'état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l'accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, lutter contre les discriminations et exiger des décideurs qu'ils rendent des comptes;	1. souligne qu'une justice équitable et accessible est un principe fondamental de l'état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l'accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, lutter contre les discriminations et exiger des décideurs qu'ils rendent des comptes; ***observe que dans certains États membres et pays candidats à l'Union, les systèmes judiciaires sont encore marqués par des dépendances héritées des régimes communistes; souligne l'attitude incohérente de l'Union, qui tout en soutenant les réformes de la justice dans des pays candidats, comme la Moldavie, défend en même temps un système postcommuniste tout aussi déficient et pathologique en Pologne; note que tandis que les systèmes de nomination des juges de certains États membres ne sont pas sujets à controverse, les réformes allant dans le même sens dans d'autres pays sont critiquées; invite la Commission à ne pas s'ingérer dans les réformes concernant l'organisation de la justice; considère que le parrainage par d'autres pays, mais aussi par l'Union, d'actes à caractère politique d'organisations de représentants du pouvoir judiciaire est inacceptable, et demande qu'il soit mis fin à cette pratique et que les cas d'ingérence précédents soient mis en lumière;***
	Or. pl

Amendement 164
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Daniel Freund, Michał Wawrykiewicz, Cecilia Strada

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une justice équitable et accessible est un principe fondamental de l'état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l'accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, lutter contre les discriminations et exiger des décideurs qu'ils rendent des comptes;	1. souligne qu'une justice équitable et accessible est un principe fondamental de l'état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l'accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, lutter contre les discriminations et exiger des décideurs qu'ils rendent des comptes; ***souligne par conséquent qu'une rémunération adéquate est essentielle pour attirer et retenir un personnel judiciaire qualifié; rappelle que le fait de disposer de ressources suffisantes, notamment en termes de financement, d'infrastructures et de personnel qualifié, est indispensable pour assurer l'efficacité et l'accessibilité du système judiciaire; souligne le rôle important de la numérisation dans la transformation des systèmes judiciaires nationaux;***

Or. en

Amendement 165
Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Javier Moreno Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une justice équitable et accessible est un principe fondamental de l'état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l'accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, lutter contre les discriminations et exiger des décideurs qu'ils rendent des comptes;	1. souligne qu'une justice équitable et accessible est un principe fondamental de l'état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; ***se félicite des initiatives prises par certains États membres afin de garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire, notamment grâce au fonctionnement efficace du conseil de la magistrature;*** rappelle que l'accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, lutter contre les discriminations et exiger des décideurs

qu’ils rendent des comptes;

Or. en

Amendement 166
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu’une justice équitable et accessible est un principe fondamental de l’état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l’accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, lutter contre les discriminations et exiger des décideurs qu’ils rendent des comptes;	1. souligne qu’une justice équitable et accessible est un principe fondamental de l’état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l’accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, lutter contre les discriminations et exiger des décideurs qu’ils rendent des comptes; ***rappelle que les Traités fondateurs de l’Union européenne laissent à la compétence des États membres l’organisation des systèmes judiciaires;***

Or. it

Amendement 167
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu’une justice équitable et accessible est ***un principe fondamental*** de l’état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l’accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, lutter contre les discriminations et exiger des décideurs qu’ils rendent des comptes;	1. souligne qu’une justice équitable et accessible est ***l’un des principes fondamentaux*** de l’état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l’accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, lutter contre les discriminations et exiger des décideurs qu’ils rendent des comptes;

Or. sk

Amendement 168
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne qu'une justice équitable et accessible est un principe fondamental de l'état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l'accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, ***lutter contre les discriminations*** et exiger des décideurs qu'ils rendent des comptes;	1. souligne qu'une justice équitable et accessible est un principe fondamental de l'état de droit qui exige un système judiciaire indépendant; rappelle que l'accès à la justice est essentiel pour que les citoyens puissent exercer leurs droits, ***être assurés de leur égalité devant la loi*** et exiger des décideurs qu'ils rendent des comptes;

Or. fr

Amendement 169
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. constate que la Commission indique que plusieurs États membres ont alloué des ressources supplémentaires au renforcement de la résilience des systèmes judiciaires; se félicite, dans ce contexte, des actions visant à allouer des ressources supplémentaires aux systèmes judiciaires, ainsi que des efforts déployés pour augmenter les salaires au sein du système judiciaire; constate que la Commission indique que, dans certains États membres, les niveaux de rémunération continuent

de poser des problèmes, ce qui entraîne souvent des pénuries et des vacances de postes; souligne par conséquent qu'une rémunération adéquate est essentielle pour attirer et retenir un personnel judiciaire qualifié; rappelle que le fait de disposer de ressources suffisantes, notamment en termes de financement, d'infrastructures et de personnel qualifié, est indispensable pour assurer l'efficacité et l'accessibilité du système judiciaire; souligne le rôle important de la numérisation dans la transformation des systèmes judiciaires nationaux;

Or. en

Amendement 170
Giuseppe Antoci, Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. est profondément préoccupé par les tentatives du gouvernement italien de porter atteinte à l'indépendance et à l'autonomie du pouvoir judiciaire; estime que la récente réforme sur la séparation des carrières et la création de la haute cour disciplinaire violent les obligations de l'Italie découlant des articles 2, 19 et 49 du traité UE et de l'article 47 de la charte des droits fondamentaux; rappelle la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne qui définit des garanties spécifiques d'indépendance pour les juges dans le cadre de procédures disciplinaires; invite la Commission à évaluer la conformité de la récente réforme du système judiciaire italien avec les principes du traité;

Or. en

Amendement 171
Javier Zarzalejos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne le rôle important joué par les Conseils de la magistrature dans la sauvegarde de l'indépendance de la justice; considère qu'il est nécessaire d'évaluer les réformes en cours d'adoption dans les différents États membres et encourage l'adaptation de la composition et du fonctionnement de ces organismes aux normes établies par la Commission et le Conseil de l'Europe, qui ont été approuvées par la Cour de justice de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 172
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. réclame une meilleure protection des personnes qui luttent contre la corruption aux plus hauts niveaux de l'État; déplore que dans certains États membres, tels que la Pologne, des personnes qui luttent contre la corruption subissent des représailles et des persécutions, même plusieurs années après avoir révélé des cas de corruption aux plus hauts niveaux de l'État;

Or. pl

Amendement 173
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que, bien que la justice relève de la compétence des États membres, la Commission mène dans ce domaine des activités contraires aux principes des traités de l'Union européenne et aux décisions des parlements démocratiquement légitimes des États membres;

Or. pl

Amendement 174
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. Remarque que la Commission a constaté des progrès dans plusieurs États membres en matière de numérisation de la justice et d'augmentation des ressources financières et humaines mises à disposition du système judiciaire, à travers des réformes visant à en améliorer l'indépendance et l'efficacité;

Or. it

Amendement 175
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. salue le rôle central de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans le maintien de l'état de droit dans l'ensemble de l'Union; approuve les nouvelles initiatives visant à renforcer les ressources et les capacités de la CJUE afin qu'elle puisse répondre efficacement aux nouveaux défis pour l'état de droit;

Or. en

Amendement 176
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. condamne l'utilisation du système judiciaire à des fins politiques qui visent à endommager, délégitimer et faire taire la dissidence politique; invite les États membres à s'abstenir d'abuser du système de justice pénale pour persécuter les opposants politiques;

Or. en

Amendement 177
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. se dit préoccupé par le fait que la Commission applique sa propre interprétation de l'état de droit sans une définition claire arrêtée par les États membres;

Or. en

Amendement 178
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. attire l'attention sur le fait que les différentes juridictions juridiques des États membres accordent des définitions différentes à la notion d'«état de droit» et que cette divergence entre les législations nationales devrait être respectée et célébrée plutôt qu'ignorée ou éliminée; souligne qu'il existe de nombreuses recherches universitaires de droit comparé qui montrent qu'il n'existe pas de conception unifiée de l'état de droit; estime que cette absence de consensus conceptuel au niveau de l'Union entraînera une insécurité juridique et ouvrira la voie à une éventuelle ingérence politique, ce qui constitue en soi une violation de l'état de droit; invite l'ensemble des États membres à respecter la séparation des pouvoirs en tant qu'aspect essentiel de l'état de droit;

Or. en

Amendement 179
Javier Zarzalejos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. rappelle que le ministère public est un élément clé pour permettre au pouvoir judiciaire de lutter contre la criminalité et la corruption; souligne l'importance de

garantir l'autonomie et l'indépendance du ministère public; attire l'attention sur la nécessité de mettre en place des garanties pour contribuer à préserver l'indépendance du ministère public afin qu'il soit à l'abri de toute pression politique déplacée, notamment de la part du gouvernement;

Or. en

Amendement 180
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. déplore que la Commission évalue uniquement l'application de l'état de droit par les États membres, et non par les institutions de l'Union elles-mêmes; souligne qu'il existe de nombreuses allégations de violation de l'état de droit par les institutions européennes elles-mêmes, et notamment par la Commission, qui nécessitent un examen approprié;

Or. en

Amendement 181
Javier Zarzalejos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. fait observer que la création de commissions parlementaires chargées d'enquêter sur l'existence de soi-disant «guerres du droit» ou d'une judiciarisation du monde politique revient, dans la pratique, à soumettre les

procédures et décisions judiciaires à un contrôle parlementaire, ce qui constitue une ingérence évidente dans l'indépendance du pouvoir judiciaire et une atteinte à la séparation des pouvoirs;

Or. en

Amendement 182
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; ***souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite,*** sans ***ingérence politique***;	2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité***, l'accessibilité et la qualité*** du système judiciaire de certains États membres[37]; ***rappelle que l'efficacité du système judiciaire nécessite la mise en œuvre de mesures visant à réduire la durée des procédures et l'arriéré judiciaire; invite les États membres à donner suite aux affaires de corruption dans un délai raisonnable afin de ne pas générer un sentiment d'impunité chez leurs citoyens; rappelle que*** sans ***ressources suffisantes, que ce soit en termes financiers, d'infrastructures ou de personnel, le système judiciaire ne peut pas être efficace***; ***invite les États membres à saisir les opportunités offertes par la numérisation pour simplifier les processus, améliorer l'efficacité et l'accessibilité, gagner du temps et réduire les coûts de stockage;***
[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son	[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son

annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.

annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.

Or. en

Amendement 183
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. note que la Commission ***a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité*** du système judiciaire ***de certains*** États membres[37]; souligne ***que les*** nominations à des postes judiciaires de haut niveau ***doivent être transparentes et fondées sur le mérite***, sans ingérence politique;	2. note que la Commission ***n'est pas compétente pour examiner et évaluer l'organisation*** du système judiciaire ***des*** États membres;
	souligne ***qu'il relève de la compétence des États membres d'établir des procédures transparentes en matière de*** nominations à des postes judiciaires de haut niveau, sans ingérence politique; ***souligne que l'ingérence de la Commission dans les démarches des États membres en matière de réforme de l'organisation du système judiciaire et d'amélioration de son efficacité est inadmissible;***
[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.	

Or. pl

Amendement 184
Jorge Buxadé Villalba, Malika Sorel

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique;	2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique; ***rappelle les normes du Conseil de l'Europe concernant l'élection des juges membres des conseils judiciaires, qui devraient être élus par leurs pairs pour garantir la séparation des pouvoirs;***
[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.	[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.

Or. en

Amendement 185
András László

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. note que la Commission ***a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique;***	2. note que ***le rapport annuel de*** la Commission ***sur l'état de droit constitue un nouvel outil de pression politique***; ***déplore le fait que le rapport ne donne pas une représentation objective et étayée de la situation de l'état de droit dans les États membres; précise que ce rapport ne peut servir de base à d'autres mécanismes et procédures de l'Union; déplore que la Commission intègre des contributions d'ONG financées par l'étranger lors de l'élaboration du rapport annuel sur l'état***

de droit;

[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.

Or. en

Amendement 186
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37] ; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique;	2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37] ; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique***, y compris de la Commission qui se doit de respecter scrupuleusement les souverainetés et prérogatives nationales***;
[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 19 et 24.	[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 19 et 24.

Or. fr

Amendement 187
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. note que la Commission a ***relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du*** système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique;	2. note que la Commission a ***outrepassé ses compétences en se livrant à des actes d'ingérence dans le*** système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique ***du groupe qui détient le pouvoir dans les institutions de l'Union européenne***;
[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.	[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.

Or. pl

Amendement 188
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique;	2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique ***qui compromettrait leur impartialité***;
[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.	[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.

Or. en

Amendement 189
Raquel García Hermida-Van Der Walle, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Moritz Körner, Abir Al-Sahlani, Sigrid Friis, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique;	2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations ***et les affectations*** à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique***, et ce dans tous les États membres***;
[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.	[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.

Or. en

Amendement 190
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être transparentes et	2. note que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; souligne que les nominations à des postes judiciaires de haut niveau doivent être ***entièrement***

fondées sur le mérite, sans ingérence politique;	transparentes et ***faire l'objet d'une publication des critères de nomination fondés*** sur le mérite, sans ingérence politique;
[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.	[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.

Or. en

Amendement 191
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***note*** que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; ***souligne que*** les nominations à des postes judiciaires de haut niveau ***doivent être transparentes et fondées sur le mérite, sans ingérence politique***;	2. ***prend acte du fait*** que la Commission a relevé des difficultés structurelles pour améliorer l'efficacité du système judiciaire de certains États membres[37]; ***respecte la compétence des États membres en matière de réglementation pour*** les nominations à des postes judiciaires de haut niveau;
[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.	[37] Communication de la Commission du 24 juillet 2024 intitulée «Rapport 2024 sur l'état de droit» (COM(2024)0800), et son annexe assorties de recommandations, p. 1, 9, 11, 19 et 24.

Or. sk

Amendement 192
Alessandro Zan, Cecilia Strada, Sandro Ruotolo, Pina Picierno, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. constate que la Commission indique que le niveau perçu d'indépendance judiciaire en Italie reste faible; exprime sa préoccupation quant à l'adoption de la législation d'application dans le cadre de la réforme du système judiciaire italien et à l'affaiblissement du pouvoir judiciaire qui en découle; exprime sa préoccupation quant aux réformes constitutionnelles proposées concernant, respectivement, la séparation des carrières judiciaires et la proposition de créer une haute cour disciplinaire chargée de contrôler la conduite des juges; souligne l'importance de préserver l'indépendance judiciaire et la séparation des pouvoirs;

Or. en

Amendement 193
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Abir Al-Sahlani, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. déplore que les niveaux de rémunération des juges et du personnel judiciaire dans plusieurs États membres continuent de susciter des inquiétudes, ce qui rend les postes peu attrayants et donc difficiles à pourvoir; rappelle que des procédures transparentes pour la nomination et la révocation des juges, ainsi que les pouvoirs et la composition des conseils de la magistrature, sont essentielles pour sauvegarder l'indépendance de la justice; invite les

États membres à mettre en place des garanties adéquates contre toute influence politique indue, y compris de la part de pays tiers;

Or. en

Amendement 194
Giuseppe Antoci, Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. estime que la situation en Italie mérite une attention particulière étant donné que l'état de droit dans ce pays se détériore de jour en jour; condamne la réforme du code pénal qui a abrogé le délit d'abus de fonction publique; souligne les répercussions négatives de cette abrogation sur la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, en Italie et au niveau de l'Union; invite la Commission à suivre de près la situation en Italie à cet égard et à en rendre compte dans le rapport 2025 sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 195
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. constate que la Commission mène sa propre politique partisane, en utilisant le mot d'ordre de l'état de droit pour favoriser financièrement, sur le plan de la communication et sur le plan formel les hommes politiques qui ont sa préférence

dans les États membres, et qu'elle méprise ouvertement le principe de légitimité démocratique applicable à toute autorité, y compris au pouvoir judiciaire;

Or. pl

Amendement 196
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Daniel Freund, Isabel Serra Sánchez, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite la Commission à évaluer les conditions de détention dans les futurs rapports sur l'état de droit, étant donné les préoccupations sérieuses et croissantes en Europe concernant la surpopulation, les conditions de vie inadéquates et les taux alarmants de suicides dans les prisons;

Or. en

Amendement 197
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. rappelle que la nomination et la promotion des juges et des procureurs doivent être déterminées uniquement en fonction de leurs qualifications et ne doivent pas être influencées par des

considérations politiques ou personnelles;

Or. en

Amendement 198
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne l'importance de l'indépendance et de l'autonomie du ministère public;

Or. en

Amendement 199
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. rappelle la nécessité de garantir l'autonomie du ministère public et d'empêcher ainsi toute ingérence politique dans ses travaux; demande instamment que le système des procédures disciplinaires soit réformé afin d'empêcher leur utilisation par les autorités politiques pour contrôler le pouvoir judiciaire; insiste à cet égard pour que ces procédures soient menées par un organe indépendant;

Or. en

Amendement 200
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Ana Catarina Mendes

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. souligne la nécessité de garantir l'autonomie et la responsabilité du ministère public, en le protégeant de toute pression politique indue; souligne le rôle des procédures transparentes de nomination des procureurs en tant que facteur clé du maintien de la confiance du public dans la justice pénale;

Or. en

Amendement 201
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. demande à la Commission de maintenir un contrôle permanent, en veillant à ce que les juges et les procureurs restent indépendants des autorités chargées de les nommer ou de les réaffecter;

Or. en

Amendement 202
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quinquies. demande instamment que les procédures disciplinaires concernant les juges soient confiées à des organes indépendants, libres de toute influence politique;

Or. en

Amendement 203
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 sexies. constate avec inquiétude que les lois d'amnistie fondées sur des considérations politiques suscitent des doutes dans l'opinion publique quant au respect des dispositions constitutionnelles et des normes de l'Union; déplore toute ingérence gouvernementale ou politique dans les enquêtes sur la corruption et rappelle que personne n'est au-dessus des lois;

Or. en

Amendement 204
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite les États membres à exécuter	***supprimé***

sans délai les arrêts en suspens et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant;

Or. fr

Amendement 205
Mary Khan, Milan Uhrík, Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite les États membres à exécuter sans délai les arrêts en suspens et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant;	***supprimé***

Or. en

Amendement 206
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite les États membres à exécuter sans délai les arrêts en suspens et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant;	3. invite les États membres à exécuter sans délai les arrêts en suspens et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant; ***souligne que la non-application des décisions rendues par les juridictions nationales et internationales entraîne des violations des droits de l'homme qui***

restent sans recours et qui peuvent même se reproduire; attire également l'attention sur le fait que cela amène le public à croire que les jugements peuvent être ignorés, ce qui sape l'indépendance du pouvoir judiciaire et la confiance générale dans la force d'un jugement équitable, en particulier lorsque les organismes publics sont ceux qui s'opposent au respect des jugements rendus par leurs propres tribunaux nationaux, ou lorsque les États commencent à remettre en question les bases mêmes des accords internationaux en ne respectant pas les décisions rendues par les juridictions internationales;

Or. en

Amendement 207
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Michał Wawrykiewicz, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite les États membres à exécuter sans délai les arrêts en suspens et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant;	3. invite les États membres à exécuter sans délai les arrêts en suspens et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant; ***suggère la mise en place d'une unité de suivi de l'exécution des arrêts, en collaboration avec le Conseil de l'Europe;***

Or. en

Amendement 208
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite les États membres à exécuter sans délai les arrêts en suspens ***et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant***;	3. invite les États membres à exécuter sans délai les arrêts en suspens ***des cours constitutionnelles***;

Or. pl

Amendement 209
Michał Wawrykiewicz, Ana Catarina Mendes, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite les États membres à exécuter sans délai les arrêts en suspens et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant;	3. invite les États membres à exécuter sans délai les arrêts en suspens ***de la CJUE et de la CEDH*** et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant***, ainsi que des demandes de mesures provisoires***;

Or. en

Amendement 210
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite les États membres à exécuter	3. invite les États membres à exécuter

sans délai les arrêts en suspens et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant;	sans délai les arrêts en suspens***, y compris ceux de la Cour européenne des droits de l'homme,*** et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer des procédures en manquement le cas échéant;

Or. en

Amendement 211
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. invite les États membres à exécuter sans délai les arrêts en suspens ***et demande instamment à la Commission d'évaluer les conséquences en ce qui concerne le respect du droit de l'Union et de lancer*** des procédures en manquement le cas échéant;	3. invite les États membres à exécuter sans délai ***tous*** les arrêts en suspens***, tout en respectant le pouvoir discrétionnaire de la Commission de lancer*** des procédures en manquement***, si cela lui semble justifié***;

Or. sk

Amendement 212
Jaume Asens Llodrà, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – point 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1) considérant que l'état de droit est fragilisé lorsque des lois adoptées démocratiquement se heurtent à un blocage institutionnel ou à une résistance de la part de certains secteurs judiciaires ou administratifs, ce qui empêche leur mise en œuvre appropriée;

Or. en

Amendement 213
Jaume Asens Llodrà, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – point 2 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2) considérant que le Parlement espagnol a adopté le 30 mai 2024 une loi d'amnistie visant à résoudre les conséquences politiques et judiciaires de la crise catalane, reflétant la volonté des représentants démocratiquement élus de poursuivre sur la voie du dialogue et de la normalisation; qu'elle est entrée en vigueur le 11 juin 2024; que les cours et tribunaux espagnols disposaient de deux mois à compter de son entrée en vigueur pour la mettre en œuvre;

Or. en

Amendement 214
Jaume Asens Llodrà, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – point 3 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3) relève avec préoccupation la réticence de certains acteurs judiciaires et administratifs en Espagne à mettre pleinement en œuvre la loi d'amnistie, ce qui risque de porter atteinte à la sécurité juridique, à la primauté de la démocratie et à la séparation des pouvoirs; souligne que la non-application de lois adoptées démocratiquement peut constituer une menace pour l'état de droit et les droits fondamentaux, ainsi que pour la stabilité sociale et politique;

Or. en

Amendement 215
Jaume Asens Llodrà, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – point 4 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4) la Cour constitutionnelle espagnole a déjà répondu aux doutes concernant l'adéquation constitutionnelle de l'amnistie en tant que figure juridique dans les arrêts 63/1983, 147/1983 et 147/1986, en référence à la loi d'amnistie de 1977 (révisée en 1984);

Or. en

Amendement 216
Jaume Asens Llodrà, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – point 5 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5) avertit que moins de la moitié des personnes qui ont demandé l'amnistie ont reçu une décision favorable; souligne que les cours et tribunaux ont très peu agi de leur propre initiative en vue d'appliquer la loi; constate que, dans certains cas, des labyrinthes procéduraux sont apparus à la suite de demandes d'amnistie, en partie en raison de la nouveauté de la loi et d'un manque de volonté de résoudre les affaires rapidement;

Or. en

Amendement 217
Jaume Asens Llodrà, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – point 6 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6) dénonce le fait que près de la moitié des demandes d'amnistie restent sans réponse sept mois après l'entrée en vigueur de la loi, que 13 % sont suspendues dans l'attente de réponses à des questions juridiques soumises à la Cour constitutionnelle (TC) ou à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et que près de 15 % ont été directement rejetées, souvent sans justification claire ou sur la base de critères arbitraires et idéologiques;

Or. en

Amendement 218
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite tous les États membres à adopter un code de conduite des juges, suivant les recommandations du Groupe d'États contre la corruption (GRECO) et compte tenu des codes applicables à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et à la CJUE, à créer des mécanismes indépendants pour enquêter sur les violations présumées du code de conduite et d'autres lois, à améliorer la diffusion de l'information et la transparence sur les conflits d'intérêts et les cadeaux reçus par le pouvoir judiciaire, à gérer la question du pantouflage et à exiger des juges qu'ils expliquent publiquement leurs décisions de récusation;

Or. en

Amendement 219
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. encourage les États membres à renforcer leur capacité à contrôler et à contester efficacement les actions de l'Union, en veillant à ce que toute initiative législative respecte l'équilibre des pouvoirs entre l'Union et ses États membres;

Or. en

Amendement 220
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Ana Catarina Mendes, Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que le non-respect systématique du droit de l'Union devrait donner lieu à des sanctions financières tangibles afin d'assurer une véritable dissuasion;

Or. en

Amendement 221
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

3 ter. est convaincu que la formation constitue un élément clé qui garantit l'indépendance des juges, ainsi que la qualité et l'efficacité du système judiciaire; est convaincu que la formation devrait être multidisciplinaire, car les juges ont constamment besoin de connaissances sur de nouveaux sujets et ce type de formation contribue à ouvrir l'esprit des juges à la diversité culturelle et aux diverses réalités sociales; invite les États membres à proposer aux juges des formations obligatoires sur l'égalité des genres, la discrimination fondée sur le genre, la violence fondée sur le genre et les méthodes sensibles au genre qu'ils peuvent utiliser dans leur pratique, ainsi que sur les droits de l'enfant et le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, afin de contribuer à garantir une justice adaptée aux besoins des enfants;

Or. en

Amendement 222
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. invite les États membres à allouer des ressources suffisantes au système judiciaire afin de garantir le règlement rapide des affaires et de réduire l'arriéré judiciaire; constate que le sous-financement et le manque de personnel peuvent compromettre l'accessibilité et l'efficacité des systèmes judiciaires, compromettant ainsi la confiance dans l'état de droit;

Or. en

Amendement 223
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. souligne que de graves préoccupations persistent quant à l'indépendance de la justice en Hongrie et que le système judiciaire hongrois ne répond pas aux normes d'indépendance énoncées dans la charte et le traité UE;

Or. en

Amendement 224
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. rappelle que le rapport 2024 de la Commission sur l'état de droit indique qu'en Hongrie, l'influence politique sur le ministère public persiste, avec le risque d'une ingérence indue dans les affaires individuelles, que la liberté d'expression des juges reste soumise à des pressions et que les campagnes de diffamation à l'encontre des juges se poursuivent dans les médias;

Or. en

Amendement 225
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio,

Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite de la révision de la directive sur les droits des victimes[38] en vue de combler les lacunes juridiques, afin de garantir que les victimes puissent accéder à la justice et bénéficier d'un soutien;	4. se félicite de la révision de la directive sur les droits des victimes[38] en vue de combler les lacunes juridiques, afin de garantir que les victimes puissent accéder à la justice et bénéficier d'un soutien***, y compris des possibilités de réexamen des décisions dans les procédures pénales concernant les victimes, des dispositions sur le soutien aux victimes et la protection de ces dernières, l'accès à l'indemnisation, une collecte efficace des données, une meilleure affectation des ressources pour faire respecter les droits des victimes de crimes, le respect de leur vie privée et la protection de leurs données à caractère personnel, y compris pour les migrants sans papiers et les demandeurs d'asile***;
[38] Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil (JO L 315 du 14.11.2012, p. 57, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2012/29/oj).	[38] Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil (JO L 315 du 14.11.2012, p. 57, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2012/29/oj).

Or. en

Amendement 226
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*

4. se félicite de la révision de la directive sur les droits des victimes[38] en vue de combler les lacunes juridiques, afin de garantir ***que les victimes puissent accéder à la justice et bénéficier d'un*** soutien;	4. se félicite de la révision de la directive sur les droits des victimes[38] en vue de combler les lacunes juridiques, afin de garantir ***l'amélioration de la protection et du*** soutien ***aux victimes dans toute l'Union***; ***il est nécessaire de tenir compte de la complexité des lois nationales afin de garantir que les modifications puissent être mises en place et se traduisent par un soutien tangible aux millions de victimes de la criminalité dans toute l'Union;***
[38] Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil (JO L 315 du 14.11.2012, p. 57, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2012/29/oj).	[38] Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil (JO L 315 du 14.11.2012, p. 57, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2012/29/oj).

Or. it

Amendement 227
Jorge Buxadé Villalba, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite de la révision de la directive sur les droits des victimes[38] en vue de combler les lacunes juridiques, afin de garantir que les victimes puissent accéder à la justice et bénéficier d'un soutien;	4. se félicite de la révision de la directive sur les droits des victimes[38] en vue de combler les lacunes juridiques, afin de garantir que les victimes puissent accéder à la justice et bénéficier d'un soutien; ***souligne à cet égard que, pour protéger la dignité des victimes, les États membres devraient empêcher la glorification des actes criminels et l'hommage aux délinquants condamnés;***
38 Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012	38 Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012

établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil (JO L 315 du 14.11.2012, p. 57, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2012/29/oj).

établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil (JO L 315 du 14.11.2012, p. 57, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2012/29/oj).

Or. en

Amendement 228
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite de la révision de la directive sur les droits des victimes[38] en vue de combler les lacunes juridiques, afin de garantir que les victimes puissent accéder à la justice et bénéficier d'un soutien;	4. se félicite de la révision de la directive sur les droits des victimes[38] en vue de combler les lacunes juridiques, afin de garantir que les victimes puissent accéder à la justice et bénéficier d'un soutien; ***espère que les colégislateurs parviendront à des solutions qui placent les victimes au centre des préoccupations;***
38 Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil (JO L 315 du 14.11.2012, p. 57, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2012/29/oj).	38 Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil (JO L 315 du 14.11.2012, p. 57, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2012/29/oj).

Or. en

Amendement 229
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite de la révision de la directive sur les droits des victimes[38] en vue de ***combler les lacunes juridiques, afin de*** garantir que les victimes puissent accéder à la justice et bénéficier d'un soutien;	4. se félicite de la révision de la directive sur les droits des victimes[38] en vue de garantir que les victimes puissent accéder à la justice et bénéficier d'un soutien;
[38] Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil (JOUE L 315 du 14.11.2012, p. 57, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2012/29/oj).	[38] Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil (JOUE L 315 du 14.11.2012, p. 57, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2012/29/oj).

Or. sk

Amendement 230
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Commission de conclure rapidement les négociations sur l'adhésion de l'Union au groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe ***et*** insiste pour que le rapport annuel sur l'état de droit couvre les institutions de l'Union;	5. demande une nouvelle fois à la Commission de conclure rapidement les négociations sur l'adhésion de l'Union au groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe***; considère, à la lumière des derniers scandales, qu'aucune institution de l'Union n'est exempte de corruption;*** insiste pour que le rapport annuel sur l'état de droit couvre les institutions de l'Union ***et aborde en particulier les questions de corruption, d'abus de compétence, de lobbying, de favoritisme à l'égard de certains pays ou entreprises et de partialité idéologique inacceptable***;

	encourage les journalistes d'investigation et la société civile à analyser plus en détail le fonctionnement des institutions de l'Union; invite les institutions de l'Union à mettre en place un mécanisme crédible pour les lanceurs d'alerte qui signalent des irrégularités de fonctionnement des institutions de l'Union;

Or. pl

Amendement 231
András László

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***demande une nouvelle fois à la Commission de conclure rapidement les négociations sur l'adhésion de l'Union au groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe et*** insiste pour que le rapport annuel sur l'état de droit couvre les institutions de l'Union;	5. insiste pour que le rapport annuel sur l'état de droit couvre les institutions de l'Union;

Or. en

Amendement 232
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***demande une nouvelle fois à la Commission de conclure rapidement les négociations sur l'adhésion de l'Union au groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe et*** insiste pour que le rapport annuel sur l'état de droit couvre les institutions de l'Union;	5. insiste pour que le rapport annuel sur l'état de droit couvre ***toutes*** les institutions de l'Union ***et leurs activités***;

Or. sk

Amendement 233
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Commission de ***conclure rapidement*** les négociations sur l'adhésion de l'Union au groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe et insiste pour que le rapport annuel sur l'état de droit couvre les institutions de l'Union;	5. demande une nouvelle fois à la Commission de ***finaliser immédiatement*** les négociations sur l'adhésion de l'Union au groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe et insiste pour que le rapport annuel sur l'état de droit couvre les institutions de l'Union;

Or. en

Amendement 234
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite les États membres à adopter, actualiser, suivre, mettre en œuvre et réviser leurs stratégies nationales de lutte contre la corruption afin de garantir que cette dernière est intégrée dans tous les secteurs politiques concernés; rappelle l'importance de la coopération entre les autorités nationales et le Parquet européen; recommande que les États membres qui ne coopèrent pas avec le Parquet européen ne soient pas éligibles à la gestion directe des fonds;

Or. en

Amendement 235
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Daniel Freund, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. réitère son appel à tous les États membres à adopter un code de conduite pour les juges en suivant les recommandations du GRECO et en tenant compte du fait que de tels codes sont applicables auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH);

Or. en

Amendement 236
Javier Zarzalejos

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. estime que les réformes juridiques «ad hominem» violent les principes fondamentaux de l'état de droit, tels que l'égalité en droit et l'indépendance judiciaire;

Or. en

Amendement 237
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio,

Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Daniel Freund, Isabel Serra Sánchez, Michał Wawrykiewicz, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. rappelle que la corruption constitue une grave menace pour la démocratie, les droits fondamentaux et l'état de droit; souligne que la corruption porte atteinte à la confiance des citoyens dans les institutions publiques; déplore que l'Eurobaromètre de 2024 sur la corruption indique que celle-ci demeure une préoccupation importante pour les citoyens et les entreprises de l'Union, 68 % des Européens considérant que la corruption est répandue dans leur pays, 65 % estimant que les affaires de corruption de haut niveau ne sont pas suffisamment poursuivies et 41 % estimant que le niveau de corruption a augmenté; considère qu'il s'agit d'un appel à l'Union afin qu'elle intensifie ses efforts de lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 238
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. invite les organes européens, tels qu'Europol, Eurojust, la Cour des comptes européenne, le Parquet européen et l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), à améliorer leur collaboration;

Or. en

Amendement 239
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire;	***supprimé***

Or. fi

Amendement 240
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire;	***Supprimé***

Or. it

Amendement 241
Daniel Freund

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en	6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en

œuvre les arrêts de la CJUE et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire;	œuvre les arrêts de la CJUE ***et de la CEDH,*** et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire; ***demande instamment à la Commission, en tant que gardienne des traités, d'assumer sa responsabilité de contrôle du respect du droit de l'Union en matière de droits de l'homme, et de ne pas s'en remettre à un système où elle attend des citoyens qu'ils aillent eux-mêmes devant les tribunaux demander l'application du droit de l'Union; invite la Commission à mettre en place un tableau de bord consacré au suivi de l'exécution de chacun des arrêts de la CJUE et de la Cour européenne des droits de l'homme relatifs à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux, et à l'intégrer pleinement dans le rapport annuel sur l'état de droit; recommande à la Commission, en particulier, de prendre des mesures concernant la non-exécution des arrêts de la CJUE au titre de l'article 260, paragraphe 2, du traité FUE et d'appliquer le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit en cas de non-respect des arrêts de la CJUE et de la CEDH; invite la Commission à analyser systématiquement les données relatives au non-respect des avis des organes de suivi des traités des Nations unies concernant les communications individuelles;***

Or. en

Amendement 242
Michał Wawrykiewicz, Ana Catarina Mendes, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande	6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande

que la mise en œuvre de ces arrêts revêt un caractère prioritaire;	que la mise en œuvre de ces arrêts revêt un caractère prioritaire; ***souligne que les États membres et les institutions de l'Union doivent systématiquement intégrer et mettre en œuvre la jurisprudence la plus récente de la CJUE afin de défendre l'état de droit et d'assurer l'application uniforme du droit de l'Union; appelle à une adaptation rapide des législations nationales et des cadres institutionnels afin de se conformer aux arrêts de la Cour; demande instamment à la Commission de contrôler la conformité et de prendre des mesures en cas de non-application persistante;***

Or. en

Amendement 243
Javier Zarzalejos

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande ***que la*** mise en œuvre ***de ces arrêts revête un caractère prioritaire***;	6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande ***leur*** mise en œuvre ***en temps utile***; ***souligne que le respect de l'état de droit inclut le plein respect des arrêts de la CJUE, en particulier pour les questions liées à la séparation des pouvoirs et à l'indépendance de la justice; demande à la Commission d'évaluer si les retards ou le non-respect de ces arrêts justifient une procédure d'infraction au titre de l'article 258 du traité FUE;***

Or. en

Amendement 244
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide,

Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Michał Wawrykiewicz, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire;	6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire; ***réaffirme que la mise en œuvre effective des arrêts est essentielle pour garantir la protection des droits fondamentaux et des libertés économiques consacrés par le traité UE, le traité FUE et la charte; invite tous les États membres à donner la priorité à la mise en œuvre rapide et effective des arrêts de la CJUE;***

Or. en

Amendement 245
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE ***et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire***;	6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE***; note que certains arrêts de la CJUE sont rendus ultra vires et en violation des compétences des États membres; appelle les institutions de l'Union et les États membres à respecter les dispositions constitutionnelles des États membres et la jurisprudence des cours constitutionnelles nationales***;

Or. pl

Amendement 246
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire;***	6. ***demande une enquête sur les actes de la Commission en rapport avec les allégations de pratiques de lobbying indirect en faveur du pacte vert pour l'Europe, dans le cadre desquelles la Commission aurait alloué des fonds européens à des organisations non gouvernementales afin qu'elles puissent influencer les autres institutions européennes et soutenir ses politiques;***

Or. sk

Amendement 247
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE ***et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire***;	6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE;

Or. fr

Amendement 248
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire;	6. note que certains États membres ont tendance ***à appliquer de manière sélective,*** à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire;

Or. en

Amendement 249
Mary Khan, Milan Uhrík, Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et ***demande que la mise en œuvre de ces arrêts revête un caractère prioritaire***;	6. note que certains États membres ont tendance à retarder ou à ne pas mettre en œuvre les arrêts de la CJUE et ***respecte cette décision souveraine***;

Or. en

Amendement 250
Daniel Freund

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne que les États démocratiques mettent en place des mécanismes de réconciliation politique et sociale, y compris au moyen de mesures d'amnistie et de grâce, qui favorisent la coexistence, empêchent la judiciarisation excessive des conflits politiques et renforcent le dialogue démocratique;

indique que les violations graves des droits de l'homme doivent être exclues du champ d'application de l'amnistie et que celle-ci ne peut pas être utilisée pour soustraire les fonctionnaires à leur responsabilité en cas d'appropriation de biens publics; souligne que l'amnistie a pour effet d'annuler ou d'empêcher des décisions et des procédures judiciaires, et que les juges sont tenus d'appliquer la loi, tant en cas de modification de la législation pénale qu'en cas d'amnistie; estime que le fait de déplacer les conflits du niveau politique au niveau judiciaire n'est pas cohérent avec l'objectif de l'amnistie en tant que telle; relève avec préoccupation la réticence signalée de certains acteurs à mettre pleinement en œuvre les lois d'amnistie approuvées, ce qui porte atteinte à la sécurité juridique et à la séparation des pouvoirs;

Or. en

Amendement 251
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. souligne la nécessité de mesures ciblées qui répondent aux menaces spécifiques pesant sur le principe de reconnaissance mutuelle en matière de coopération judiciaire et administrative, afin de garantir le maintien de l'intégrité et de la confiance au sein du marché intérieur de l'Union; recommande que tout nouveau règlement comprenne des dispositions relatives à des mécanismes efficaces permettant de bloquer ou de modifier toute coopération entre les États membres et/ou les institutions de l'Union fondée sur le principe de confiance mutuelle et avec un État membre reconnu

comme violant gravement l'état de droit[1 bis];

[1 bis] Tel que déterminé dans l'arrêt du 23 octobre 2014 de la CJUE, affaire C-577/12, Sped-Pro GmbH c. Finanzamt Linz.

Or. en

Amendement 252
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. rappelle que seules deux procédures relevant du mécanisme d'alerte précoce ont donné lieu à une procédure devant la Cour de justice de l'Union européenne, dont aucune n'a abouti à un arrêt en faveur de l'État membre; reconnaît que cette observation donne l'impression que la Cour a un parti pris contre les États membres et favorise la Commission; reconnaît qu'un tel parti pris constituerait une violation grave des principes de l'état de droit;

Or. en

Amendement 253
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. condamne l'absence persistante de

progrès dans certains États membres en ce qui concerne les enquêtes et les poursuites dans les affaires de corruption de haut niveau; souligne que des condamnations définitives et des sanctions dissuasives sont nécessaires pour démontrer un véritable engagement dans la lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 254
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. Invite les États membres à faire exécuter les arrêts de la CJUE;

Or. it

Amendement 255
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans	***supprimé***

certains États membres;

Or. sk

Amendement 256
Alessandro Zan, Cecilia Strada, Sandro Ruotolo, Pina Picierno, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres;	7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres; ***déplore que l'Italie n'ait pas mis en œuvre les recommandations formulées par la Commission en ce qui concerne la corruption, les règles relatives au financement des partis politiques et des campagnes électorales et la réglementation des activités de lobbying; constate que l'abrogation du délit d'abus de fonction publique et la réduction du champ d'application du délit de trafic d'influence affaiblissent les cadres de lutte contre la corruption et de transparence et contreviennent aux conventions internationales de lutte contre la corruption;***

Or. en

Amendement 257
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Abir

Al-Sahlani, Chloé Ridel, Alessandro Zan, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres ***de*** lutte contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres;	7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres ***juridiques relatifs à la*** lutte contre la corruption ***et à l'intégrité ainsi que les procédures d'établissement de rapports afin de garantir l'efficacité des enquêtes et des poursuites dans les affaires de corruption, y compris les affaires de corruption de haut niveau, en accordant une attention particulière aux zones à haut risque telles que les ports ou les frontières terrestres***, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres;

Or. en

Amendement 258
Daniel Freund, Jaume Asens Llodrà, Vicent Marzà Ibáñez

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte	7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte

contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres;	contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants ***et à l'indépendance et au bon fonctionnement des organes existants***, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres***, y compris celle liée aux procédures de passation des marchés publics***;

Or. en

Amendement 259
Jorge Buxadé Villalba, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres;	7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres ***et le recours à des lois d'amnistie ou de grâce pour les hauts fonctionnaires impliqués dans des affaires de corruption***;

Or. en

Amendement 260
András László

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite ***les États membres*** à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions ***publiques*** en renforçant les cadres de lutte contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants***, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte***, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans ***certains États membres***;	7. invite ***la Commission*** à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions ***de l'Union*** en renforçant les cadres de lutte contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans ***les institutions de l'Union***;

Or. en

Amendement 261
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres;	7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte contre la corruption, en veillant à la mise en place d'organes de contrôle indépendants, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres ***et dans les institutions de l'Union***;

Or. pl

Amendement 262
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte contre la corruption***, en veillant à la mise en place d'***organes de contrôle ***indépendants***, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres;	7. invite les États membres à améliorer la transparence et la responsabilité au sein des institutions publiques en renforçant les cadres de lutte contre la corruption ***et les mécanismes et*** organes de contrôle, en promouvant la protection des lanceurs d'alerte, en améliorant les cadres d'intégrité et en faisant pression en faveur de l'adoption d'une législation en la matière; déplore l'absence de progrès notables dans la lutte contre la corruption à haut niveau dans certains États membres;

Or. en

Amendement 263
Chloé Ridel, Emma Rafowicz, Sandro Ruotolo, Eric Sargiacomo, Michał Wawrykiewicz, Alessandro Zan, Giuseppe Antoci, Klára Dobrev, Csaba Molnár, Bruno Gonçalves, Nora Mebarek, Raphaël Glucksmann, Nikola Minchev, Estelle Ceulemans, Krzysztof Śmiszek, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Marta Wcisło, Daniel Freund, Birgit Sippel, Katarina Barley, David Casa, Evin Incir, Matjaž Nemec, Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. rappelle que la corruption constitue une grave menace pour la démocratie, les droits fondamentaux et l'état de droit; souligne que la corruption porte atteinte à la confiance des citoyens dans les institutions publiques; déplore que l'Eurobaromètre de 2024 sur la corruption indique que celle-ci demeure une préoccupation importante pour les

citoyens et les entreprises de l'Union, 68 % des Européens considérant que la corruption est répandue dans leur pays, 65 % estimant que les affaires de corruption de haut niveau ne sont pas suffisamment poursuivies et 41 % estimant que le niveau de corruption a augmenté; considère qu'il s'agit d'un appel à l'Union afin qu'elle intensifie ses efforts de lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 264
Javier Zarzalejos

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite les pouvoirs législatif et exécutif des États membres à s'abstenir de faire des déclarations publiques susceptibles de compromettre la confiance du public dans le pouvoir judiciaire; rappelle que la Commission, dans des rapports antérieurs, a mis en garde contre le fait que de telles déclarations nuisent à la perception qu'ont les citoyens de l'indépendance de la justice; souligne que cette détérioration est particulièrement préoccupante lorsque les critiques émanent des pouvoirs législatif et exécutif eux-mêmes; souligne que toutes les branches du gouvernement ont la responsabilité de promouvoir et de préserver la confiance du public dans les institutions constitutionnelles, y compris l'indépendance du pouvoir judiciaire;

Or. en

Amendement 265
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. insiste sur le fait que l'absence d'enquêtes efficaces en cas de violations commises par des acteurs étatiques et non étatiques contre les défenseurs des droits humains demeure une préoccupation de premier plan; condamne le fait que certains gouvernements donnent la priorité aux questions de sécurité nationale et de sûreté publique plutôt qu'aux droits de l'homme; relève avec préoccupation que les militants des droits de l'homme et les opposants politiques font l'objet de harcèlement judiciaire, de poursuites, de contrôles abusifs et de surveillance de la part d'acteurs étatiques; condamne l'espionnage des opposants politiques par des acteurs étatiques en Espagne;

Or. en

Amendement 266
Mary Khan, Christine Anderson, Milan Uhrík

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. déplore l'omission flagrante de la guerre juridique gouvernementale, à savoir le fait que les gouvernements des États membres exploitent systématiquement le système judiciaire pour mettre l'exécutif à l'abri des critiques des citoyens; souligne en particulier les atteintes à la liberté d'expression du gouvernement allemand, le ministre fédéral des affaires économiques en exercice, Robert Habeck, ayant déposé à lui seul plus de

800 plaintes au cours de son mandat;

Or. en

Amendement 267
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. exprime sa profonde inquiétude face à l'absence de progrès dans l'enquête sur l'affaire du Qatargate, ainsi que face au fait que d'autres scandales révélés par les médias sont balayés sous le tapis, notamment l'implication présumée de la présidente de la Commission dans l'achat de vaccins COVID-19, mais aussi les conflits d'intérêts et les trafics d'influence parmi les juges de la CJUE et les irrégularités de la part de membres de la Cour des comptes européenne;

Or. pl

Amendement 268
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. constate avec inquiétude les récentes révélations dans le scandale dit du «lobby vert» sur l'utilisation de fonds de l'Union par la Commission pour interférer dans le pouvoir législatif de l'Union en vue d'obtenir un soutien dans le contexte du pacte vert pour l'Europe; demande à cet égard que l'affaire fasse l'objet d'une enquête approfondie et que

tout l'argent du contribuable indûment dépensé soit récupéré;

Or. en

Amendement 269
Lukas Mandl, Hannes Heide

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. souligne le rôle que jouent les notaires dans de nombreux États membres, où ils exercent des fonctions juridictionnelles; estime qu'il convient d'analyser, dans les chapitres portant sur les pays concernés, la contribution des notaires aux normes de l'état de droit et d'en tenir compte dans les éditions ultérieures du rapport sur l'état de droit[1 bis];
	[1 bis] Résolution du Parlement européen du 28 février 2024: Rapport sur le rapport 2023 de la Commission sur l'état de droit (2023/2113(INI))

Or. en

Amendement 270
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. approuve la gestion réussie par le Parquet européen de ses missions en matière de lutte contre la corruption dans les États membres; approuve le renforcement des pouvoirs de contrôle et

de coordination du Parquet européen afin d'améliorer ses capacités à lutter contre la corruption dans les États membres;

Or. en

Amendement 271
Michał Wawrykiewicz, Ana Catarina Mendes, Moritz Körner, Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite instamment tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à adhérer au Parquet européen afin de renforcer l'efficacité de la lutte contre la corruption, en particulier en ce qui concerne la protection des fonds de l'Union;

Or. en

Amendement 272
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Moritz Körner, Daniel Freund, Isabel Serra Sánchez, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. se félicite de l'accord visant à créer l'organisme d'éthique interinstitutionnel; invite toutes les institutions et tous les organes consultatifs de l'Union qui n'ont pas encore adhéré à l'organisme à le faire; attend avec impatience le premier rapport annuel de l'organisme;

Or. en

Amendement 273
Romana Tomc

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite la Commission à renforcer la transparence et la responsabilité pour tous ses documents, visites et réunions, en particulier dans les communications avec les acteurs nationaux de haut niveau;

Or. en

Amendement 274
Chloé Ridel, Emma Rafowicz, Sandro Ruotolo, Eric Sargiacomo, Michał Wawrykiewicz, Alessandro Zan, Giuseppe Antoci, Klára Dobrev, Csaba Molnár, Bruno Gonçalves, Nora Mebarek, Raphaël Glucksmann, Nikola Minchev, Estelle Ceulemans, Krzysztof Śmiszek, Daniel Freund, Birgit Sippel, Katarina Barley, David Casa, Evin Incir, Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. se félicite de la proposition de directive de la Commission sur la lutte contre la corruption qui harmonise la définition des délits de corruption dans les secteurs public et privé et les sanctions correspondantes; souligne la nécessité d'inclure le financement politique illicite dans la liste des infractions punissables liées à la corruption dans ladite directive; se félicite de l'inclusion de mesures préventives et de formations dans la directive sur la lutte contre la corruption, telles que des règles efficaces concernant la divulgation et la gestion des conflits d'intérêts, le libre accès à l'information et

l'interaction entre le secteur privé et le secteur public; invite les États membres à mettre également en place des règles efficaces pour lutter contre le pantouflage, des codes de conduite pour les fonctionnaires et un cadre législatif public, et à garantir la transparence du financement des candidatures pour les fonctionnaires et les partis politiques élus; se félicite que presque tous les États membres disposent désormais de stratégies de lutte contre la corruption; déplore toutefois le fait que leur mise en œuvre et leur efficacité varient; invite les États membres qui ne l'ont pas encore fait à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies fiables et efficaces de lutte contre la corruption avec la participation de la société civile; souligne l'importance de l'identification, de la notification, de la représentation et de la coordination des victimes de la corruption; invite les États membres à protéger les victimes de la corruption et à leur permettre de faire valoir leurs points de vue et leurs préoccupations et de les prendre en considération à des stades appropriés de la procédure pénale; invite les États membres à veiller à ce que les victimes de la corruption aient droit à une indemnisation adéquate et proportionnée;

Or. en

Amendement 275
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Daniel Freund, Michał Wawrykiewicz, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

7 ter. reconnaît le rôle important du Parquet européen dans la protection de l'état de droit et la lutte contre la corruption dans l'Union, et encourage la Commission à suivre de près le niveau de coopération des États membres avec le Parquet européen dans les rapports ultérieurs, notamment en ce qui concerne le règlement des conflits de compétence et les délits de corruption;

Or. en

Amendement 276
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. déplore que la Commission ait autorisé l'ancien commissaire Thierry Breton à travailler pour la Bank of America, en dépit du délai de réflexion de deux ans; demande à cet égard de renforcer l'application du code de conduite du commissaire afin de prévenir les effets néfastes du pantouflage;

Or. en

Amendement 277
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. invite la Commission à coopérer étroitement avec les autorités belges dans l'affaire du scandale de l'ancien commissaire à l'état de droit, soupçonné

de blanchiment d'argent; invite la Commission à mener sa propre enquête sur les réseaux de M. Reynders et leur incidence sur l'exercice de ses fonctions;

Or. pl

Amendement 278
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Daniel Freund, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. se félicite de la proposition de directive de la Commission sur la lutte contre la corruption qui harmonise la définition des délits de corruption dans les secteurs public et privé et les sanctions correspondantes; souligne la nécessité d'inclure le financement politique illicite dans la liste des infractions punissables liées à la corruption dans ladite directive; se félicite de l'inclusion de mesures préventives et de formations dans la directive sur la lutte contre la corruption, telles que des règles efficaces concernant la divulgation et la gestion des conflits d'intérêts, le libre accès à l'information et l'interaction entre le secteur privé et le secteur public; invite les États membres à mettre également en place des règles efficaces pour lutter contre le pantouflage, des codes de conduite pour les fonctionnaires et un cadre législatif public, et à garantir la transparence du financement des candidatures pour les fonctionnaires et les partis politiques élus; se félicite que presque tous les États membres disposent désormais de stratégies de lutte contre la corruption; déplore toutefois le fait que leur mise en œuvre et leur efficacité varient; invite les

États membres qui ne l'ont pas encore fait à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies fiables et efficaces de lutte contre la corruption avec la participation de la société civile; souligne l'importance de l'identification, de la notification, de la représentation et de la coordination des victimes de la corruption; invite les États membres à protéger les victimes de la corruption et à leur permettre de faire valoir leurs points de vue et leurs préoccupations et de les prendre en considération à des stades appropriés de la procédure pénale; invite les États membres à veiller à ce que les victimes de la corruption aient droit à une indemnisation adéquate et proportionnée;

Or. en

Amendement 279
Chloé Ridel, Emma Rafowicz, Sandro Ruotolo, Eric Sargiacomo, Alessandro Zan, Giuseppe Antoci, Klára Dobrev, Csaba Molnár, Bruno Gonçalves, Nora Mebarek, Raphaël Glucksmann, Nikola Minchev, Estelle Ceulemans, Krzysztof Śmiszek, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Birgit Sippel, Katarina Barley, David Casa, Evin Incir, Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. invite l'ensemble des institutions, organes et organismes de l'Union à renforcer leurs mesures préventives concernant la divulgation et la gestion des conflits d'intérêts, le libre accès à l'information, les règles régissant l'interaction avec le secteur privé, la lutte contre le pantouflage et le code de conduite des fonctionnaires; considère qu'au cours de leur mandat, les députés européens ne devraient pas s'engager dans des activités parallèles rémunérées avec des organisations ou des entreprises à but lucratif qui cherchent à influencer l'élaboration des politiques de l'Union;

invite toutes les institutions et tous les organes consultatifs de l'Union à adhérer à l'organisme d'éthique interinstitutionnel;

Or. en

Amendement 280
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. invite le gouvernement de Donald Tusk à cesser de violer la constitution de la République de Pologne et de démanteler les institutions indépendantes sur lesquelles repose l'ordre juridique polonais, notamment à cesser les attaques contre le Tribunal constitutionnel, qui est un pilier du système juridique polonais; fait observer que le gouvernement de Donald Tusk, en modifiant de force l'ordre constitutionnel de la République et en mettant en place une anarchie systémique, s'expose à des conséquences pénales;

Or. pl

Amendement 281
Chloé Ridel, Emma Rafowicz, Sandro Ruotolo, Eric Sargiacomo, Michał Wawrykiewicz, Alessandro Zan, Giuseppe Antoci, Klára Dobrev, Csaba Molnár, Bruno Gonçalves, Nora Mebarek, Raphaël Glucksmann, Nikola Minchev, Estelle Ceulemans, Krzysztof Śmiszek, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Marta Wcisło, Daniel Freund, Birgit Sippel, Katarina Barley, David Casa, Evin Incir, Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

7 quinquies. reconnaît le rôle important du Parquet européen dans la protection de l'état de droit et la lutte contre la corruption dans l'Union, et encourage la Commission à suivre de près le niveau de coopération des États membres avec le Parquet européen dans les rapports ultérieurs, notamment en ce qui concerne le règlement des conflits de compétence et les délits de corruption; se félicite de l'objectif du nouveau gouvernement irlandais d'adhérer au Parquet européen et invite les autres États membres à faire de même; considère que l'adhésion au Parquet européen devrait être une condition préalable pour recevoir des fonds de l'Union; invite la Commission à proposer, au titre de l'article 86, paragraphe 4, du traité FUE, un élargissement du mandat du Parquet européen afin d'éviter le contournement des mesures restrictives de l'Union et les crimes transfrontaliers contre l'environnement, ainsi qu'à accélérer la révision du règlement du Parquet européen et de la directive relative à la lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union, afin de préserver et de clarifier la compétence première du Parquet européen en ce qui concerne les délits de corruption portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union ou commis par des fonctionnaires de l'Union;

Or. en

Amendement 282
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

7 quinquies. déplore que le gouvernement de Donald Tusk ait pris des mesures illégales pour subordonner politiquement le ministère public, notamment en tentant de démettre de ses fonctions le procureur national, dont la révocation par le procureur général doit être approuvée par écrit par le président de la République de Pologne – ce faisant, il a donc agi à l'encontre de la loi sur le ministère public, de la constitution polonaise et du principe de légalisme; demande au gouvernement de Donald Tusk de cesser d'attaquer le ministère public et de remettre en question les compétences du procureur national, et à travers lui, de tous les procureurs dont il est le supérieur; insiste sur la nécessité de permettre au procureur national de réintégrer immédiatement ses fonctions, tout en soulignant que, dans le cas contraire, les mesures prises par le procureur général Adam Bodnar mèneront à la libération de milliers de coupables;

Or. pl

Amendement 283
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 7 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 sexies. déplore que dans des pays comme la Pologne, après l'accession au pouvoir d'un camp se réclamant de la démocratie, les principes de l'état de droit démocratique soient remplacés par une politique de revanchisme, de persécution de l'opposition, de procès politiques, de détentions préventives abusives et même de tortures;

Or. pl

Amendement 284
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 7 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 septies. appelle le gouvernement de Donald Tusk à respecter la constitution et les lois polonaises, notamment à respecter et à appliquer les décisions du Tribunal constitutionnel, qui sont définitives et universellement contraignantes;

Or. pl

Amendement 285
Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Javier Moreno Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. reconnaît le rôle crucial que jouent les lanceurs d'alerte en dénonçant la corruption et en promouvant la transparence dans les secteurs public et privé; souligne la nécessité de protéger les lanceurs d'alerte contre les représailles et le harcèlement; appelle à renforcer davantage les autorités indépendantes et autonomes chargées de la protection des lanceurs d'alerte et à les intégrer davantage dans des cadres nationaux plus larges de lutte contre la corruption, afin de garantir une approche unifiée et efficace de la lutte contre la corruption dans l'ensemble des États membres;

Or. en

Amendement 286
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Abir Al-Sahlani, Alessandro Zan, Chloé Ridel, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. rappelle que des systèmes juridiques nationaux efficaces sont indispensables, étant donné que la Commission s'appuie sur les autorités judiciaires nationales pour faire appliquer le droit de l'Union, et qu'ils sont fondamentaux pour la coopération judiciaire dans l'ensemble de l'Union et pour la promotion de la confiance mutuelle;

Or. en

Amendement 287
Alessandro Ciriani, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. Remarque que la Commission a constaté dans plusieurs États membres l'existence d'un cadre réglementaire solide régissant le secteur des médias, qui garantit notamment le fonctionnement efficace d'une autorité de régulation indépendante;

Or. it

Amendement 288
Daniel Freund, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias;	8. salue les initiatives ***visant à promouvoir des médias libres, indépendants et pluralistes ainsi qu'un environnement sûr et favorable pour les journalistes,*** telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État ***et à suivre les recommandations énoncées dans la recommandation de la Commission du 16 septembre 2021 concernant la protection, la sécurité et le renforcement des moyens d'action des journalistes et autres professionnels des médias dans l'Union européenne***; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias ***et à l'application de la recommandation de la Commission***;
[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).	[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 289
Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Javier Moreno Sánchez

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias;	8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide***, ainsi que l'établissement de critères définissant ce qui constitue un média par opposition à d'autres plateformes dont l'objectif n'est pas d'informer***; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias; ***se félicite des initiatives prises au niveau national pour créer un registre des médias contenant des informations publiques sur la propriété et les investissements publicitaires afin de garantir la transparence, l'impartialité et la vérifiabilité;***
[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).	[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 290
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***salue les*** initiatives telles que le	8. ***prend acte d'initiatives*** telles que le

règlement européen sur la liberté des médias[39] ***et demande sa mise en œuvre rapide***; ***invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias;***

[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L 2024/1083 du 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

règlement européen sur la liberté des médias[39];

[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L 2024/1083 du 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. sk

Amendement 291
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Alessandro Zan, Fabienne Keller, Lucia Yar, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias;	8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; ***invite les États membres à introduire des dispositions spécifiques sur la transparence de la propriété des médias et le fonctionnement indépendant des médias de service public;*** invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du

règlement sur la liberté des médias;

[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 292
Romana Tomc

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias;	8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias; ***invite les États membres à éviter d'adopter des lois nationales avant d'avoir transposé le règlement sur la liberté des médias dans leur législation;***

[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 293
András László

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***salue*** les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] ***et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux*** États membres ***l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias***;	8. ***est préoccupé par*** les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39]***, qui constitue une nouvelle tentative de l'élite bruxelloise de censurer les opinions divergentes et d'interférer avec la souveraineté des*** États membres;
[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).	[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 294
Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière	8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière

d'attribution de publicité d'État; ***invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias***;

[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

d'attribution de publicité d'État; ***recommande aux autorités nationales d'utiliser pleinement ces ressources pour garantir une mise en œuvre juridiquement solide, cohérente et efficace***;

[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 295
Jorge Buxadé Villalba, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***salue*** les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] ***et demande sa mise en œuvre rapide***; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à ***fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias***;	8. ***constate que*** les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] ***n'assurent pas un niveau de protection suffisant du droit à l'information et à la liberté d'expression***; invite les États membres à améliorer la transparence ***et l'équité*** en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à ***présenter des propositions pour résoudre ces problèmes***;
[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI:	[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI:

http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).	http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 296
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias;	8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias ***et à surveiller sa mise en œuvre***;
[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).	[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 297
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias;	8. salue les initiatives telles que le règlement européen sur la liberté des médias[39] et demande sa mise en œuvre rapide; invite les États membres à améliorer la transparence en matière d'attribution de publicité d'État ***en ligne et hors ligne***; invite la Commission à fournir aux États membres l'assistance nécessaire à la transposition du règlement sur la liberté des médias;
[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).	[39] Règlement (UE) 2024/1083 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur et modifiant la directive 2010/13/UE (règlement européen sur la liberté des médias) (JO L, 2024/1083, 17.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1083/oj).

Or. en

Amendement 298
Giuseppe Antoci, Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. estime que les initiatives législatives du gouvernement italien réformant le code de procédure pénale qui concernent l'accès des journalistes aux documents judiciaires et aux écoutes téléphoniques portent atteinte à la liberté des médias et restreignent indûment la liberté d'information; dénonce l'interprétation extensive et arbitraire de la directive (UE) 2016/343 utilisée par le gouvernement italien pour justifier les réformes; constate que la Commission a mentionné cette question dans le chapitre

portant sur l'Italie; demande à la Commission de suivre de près les effets de la loi sur la liberté d'expression et d'information en Italie en tant que valeurs protégées par l'article 11 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 299
Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Javier Moreno Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. reconnaît que les citoyens perçoivent des signes d'érosion de la démocratie en raison de la désinformation, et que la diffusion de fausses informations au travers des médias sociaux pourrait conduire à l'érosion de la conception européenne de l'état de droit, des droits fondamentaux et des valeurs;

Or. en

Amendement 300
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre la directive contre les poursuites-bâillons[40] (poursuites stratégiques altérant le débat public) ***et la recommandation (UE) 2022/758 de la Commission du 27 avril 2022 sur la protection des journalistes et des***	9. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre la directive contre les poursuites-bâillons[40] (poursuites stratégiques altérant le débat public);

défenseurs des droits de l'homme qui participent au débat public contre les procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public»)[41], et à adopter des mesures nationales globales de lutte contre les poursuites-bâillons afin de protéger les journalistes et d'apporter un soutien aux personnes exposées à des risques;

[40] Directive (UE) 2024/1069 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 sur la protection des personnes qui participent au débat public contre les demandes en justice manifestement infondées ou les procédures judiciaires abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public») (JO L 2024/1069 du 16.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1069/oj).

[41] JO L 138 du 17.5.2022, p. 30, ELI: http://data.europa.eu/eli/reco/2022/758/oj.

[40] Directive (UE) 2024/1069 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 sur la protection des personnes qui participent au débat public contre les demandes en justice manifestement infondées ou les procédures judiciaires abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public») (JO L 2024/1069 du 16.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1069/oj).

Or. sk

Amendement 301
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Daniel Freund, Michał Wawrykiewicz, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre la directive contre les poursuites-bâillons[40] (poursuites stratégiques altérant le débat public) et la recommandation (UE) 2022/758 de la Commission du 27 avril 2022 sur la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme qui	9. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre la directive contre les poursuites-bâillons[40] (poursuites stratégiques altérant le débat public)et la recommandation (UE) 2022/758 de la Commission du 27 avril 2022 sur la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme qui

participent au débat public contre les procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public»)[41], et à adopter des mesures nationales globales de lutte contre les poursuites-bâillons afin de protéger les journalistes et d'apporter un soutien aux personnes exposées à des ***risques***;

participent au débat public contre les procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public»)[41], et à adopter des mesures nationales globales de lutte contre les poursuites-bâillons afin de protéger les journalistes et d'apporter un soutien aux personnes exposées à des ***intimidations, des diffamations et des limitations dans l'exercice de leur profession***; ***recommande aux États membres, dans le cadre de la transposition de la directive, d'étendre son application aux affaires nationales, étant donné que la majorité des poursuites-bâillons ont lieu au niveau national;***

[40] Directive (UE) 2024/1069 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 sur la protection des personnes qui participent au débat public contre les demandes en justice manifestement infondées ou les procédures judiciaires abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public») (JO L 2024/1069 du 16.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1069/oj).

[41] JO L 138 du 17.5.2022, p. 30., ELI: http://data.europa.eu/eli/reco/2022/758/oj.

[40] Directive (UE) 2024/1069 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 sur la protection des personnes qui participent au débat public contre les demandes en justice manifestement infondées ou les procédures judiciaires abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public») (JO L 2024/1069 du 16.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1069/oj).

[41] JO L 138 du 17.5.2022, p. 30., ELI: http://data.europa.eu/eli/reco/2022/758/oj.

Or. en

Amendement 302
Daniel Freund, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre la directive contre les poursuites-bâillons[40] (poursuites stratégiques altérant le débat public) et la recommandation (UE) 2022/758 de la Commission du 27 avril 2022 sur la	9. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre la directive contre les poursuites-bâillons[40] (poursuites stratégiques altérant le débat public) et la recommandation (UE) 2022/758 de la Commission du 27 avril 2022 sur la

protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme qui participent au débat public contre les procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public»)[41], et à adopter des mesures nationales globales de lutte contre les poursuites-bâillons afin de protéger les journalistes et d'apporter un soutien aux personnes exposées à des risques;

protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme qui participent au débat public contre les procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public»)[41], et à adopter des mesures nationales globales de lutte contre les poursuites-bâillons afin de protéger les journalistes et d'apporter un soutien aux personnes exposées à des risques; ***invite la Commission à présenter des propositions pour traiter les cas de poursuites-bâillons qui ne sont pas couverts par la directive actuelle;***

[40] Directive (UE) 2024/1069 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 sur la protection des personnes qui participent au débat public contre les demandes en justice manifestement infondées ou les procédures judiciaires abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public») (JO L 2024/1069 du 16.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1069/oj).

[41] JO L 138 du 17.5.2022, p. 30., ELI: http://data.europa.eu/eli/reco/2022/758/oj.

[40] Directive (UE) 2024/1069 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 sur la protection des personnes qui participent au débat public contre les demandes en justice manifestement infondées ou les procédures judiciaires abusives («poursuites stratégiques altérant le débat public») (JO L 2024/1069 du 16.4.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2024/1069/oj).

[41] JO L 138 du 17.5.2022, p. 30., ELI: http://data.europa.eu/eli/reco/2022/758/oj.

Or. en

Amendement 303
Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. se déclare profondément préoccupé par le nombre croissant d'attaques contre les journalistes, qui touchent de manière disproportionnée les femmes journalistes; souligne que les formes les plus courantes de menaces sont les attaques verbales, le harcèlement en ligne et l'intimidation par l'intermédiaire

des médias sociaux et de courriers électroniques; est profondément préoccupé par l'apparition de menaces juridiques, y compris les poursuites-bâillons, ainsi que par les cas de traque et de harcèlement personnel; invite la Commission et les États membres à veiller à l'application effective des mesures de lutte contre le harcèlement et à tenir les plateformes numériques pour responsables de la propagation de ces menaces;

Or. en

Amendement 304
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Alessandro Zan, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. se déclare préoccupé par les risques qui pèsent sur la sécurité des journalistes dans certains États membres, y compris leur sécurité numérique et leurs conditions de travail;

Or. en

Amendement 305
Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. condamne la prolifération des campagnes de haine ciblées contre les

journalistes sur les médias sociaux, y compris lorsque ces attaques sont des publicités payées; appelle les plateformes numériques à prendre des mesures immédiates en veillant au respect de leurs propres normes communautaires et de la législation européenne, y compris le règlement sur les services numériques (DSA).

Or. en

Amendement 306
Alessandro Zan, Cecilia Strada, Sandro Ruotolo, Pina Picierno, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public; ***se déclare préoccupé par l'ingérence gouvernementale et politique persistante à laquelle est confronté le média de service public italien RAI et par l'effet négatif qui en résulte sur l'indépendance des médias, comme l'a déjà mentionné la Commission; condamne le recul de la liberté des médias en Italie; condamne les pressions et les cas présumés de censure à l'encontre des journalistes, ainsi que les nouvelles règles «par condicio» qui favorisent la visibilité médiatique des partis actuellement au pouvoir;***

Or. en

Amendement 307
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias***, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;***	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias ***;***

Or. fr

Amendement 308
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; ***note que le système actuel de nomination des dirigeants des régulateurs indépendants ne fonctionne pas et fait de ces derniers un outil de mise en œuvre de la politique gouvernementale;*** souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service

public;

Or. el

Amendement 309
Jorge Buxadé Villalba, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de ***lutter contre la désinformation, notamment*** grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que ***revêt*** pour la démocratie ***une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le*** financement ***des*** médias ***de service public***;	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de ***promouvoir l'indépendance éditoriale et la transparence de la propriété des médias*** grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que ***revêtent*** pour la démocratie ***des médias indépendants et la nécessité de se préparer à contrer les opérations de propagande menées par des acteurs étrangers, qu'ils soient étatiques ou non; appelle les institutions de l'Union et les États membres à mettre fin au*** financement ***et aux subventions accordés aux fournisseurs de*** médias;

Or. en

Amendement 310
Daniel Freund, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois	10. prie instamment les États membres de protéger ***et de promouvoir*** la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation,

solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que ***revêt*** pour la démocratie une radiodiffusion ***publique indépendante*** et ***stable, ainsi que la nécessité de*** garantir ***le*** financement ***des*** médias de service public;	notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que ***revêtent*** pour la démocratie une radiodiffusion ***et des régulateurs publics indépendants*** et ***stables; invite en outre les États membres à*** garantir ***un*** financement ***adéquat, durable et prévisible, fondé sur des critères transparents et objectifs, pour les*** médias de service public;

Or. en

Amendement 311
Mary Khan, Christine Anderson, Milan Uhrík

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias***, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants***; ***souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;***	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias; ***s'inquiète du fait que certains radiodiffuseurs financés par des fonds publics font preuve d'un parti pris politique évident, comme l'ARD en Allemagne;***

Or. en

Amendement 312
Javier Zarzalejos

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des

médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de ***lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une*** radiodiffusion publique ***indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;***	médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de ***veiller à l'indépendance des services de*** radiodiffusion publique ***face aux ingérences politiques.***

Or. en

Amendement 313
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; ***appelle à une vigilance particulière à l'égard des chaînes de télévision instrumentalisées appartenant à des pays tiers;*** souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;

Or. el

Amendement 314
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*

10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; ***encourage la transparence totale de la propriété des médias;*** souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;

Or. en

Amendement 315
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Alessandro Zan, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias***, de protéger l'indépendance éditoriale*** et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;

Or. en

Amendement 316
Raquel García Hermida-Van Der Walle, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Moritz

Körner, Abir Al-Sahlani, Sigrid Friis, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement ***et la stabilité budgétaire*** des médias de service public;

Or. en

Amendement 317
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; ***souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public***;	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants; ***souligne que la lutte contre la désinformation ne doit ni conduire à la censure ni entraver la possibilité d'exprimer des opinions politiques divergentes***;

Or. fi

Amendement 318

Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***prie instamment*** les États membres ***de*** protéger la liberté et le pluralisme des médias, ***d'empêcher*** la concentration de la propriété des médias et ***de*** lutter contre ***la désinformation, notamment grâce à des lois solides et à des régulateurs indépendants;*** souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;	10. ***invite*** les États membres ***à*** protéger la liberté et le pluralisme des médias, ***à empêcher*** la concentration de la propriété des médias et ***à*** lutter contre ***la censure et les ingérences injustifiées dans la liberté d'expression***; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable***, respectueuse de l'éthique journalistique,*** ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;

Or. sk

Amendement 319
Romana Tomc

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides ***et à des régulateurs indépendants***; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;	10. prie instamment les États membres de protéger la liberté et le pluralisme des médias, d'empêcher la concentration de la propriété des médias et de lutter contre la désinformation, notamment grâce à des lois solides; souligne l'importance que revêt pour la démocratie une radiodiffusion publique indépendante et stable, ainsi que la nécessité de garantir le financement des médias de service public;

Or. en

Amendement 320
Alessandro Zan, Cecilia Strada, Sandro Ruotolo, Pina Picierno, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. constate que la situation des journalistes en Italie se dégrade, notamment en raison de l'augmentation des cas de poursuites-bâillons et d'intimidation juridique de la part de personnalités politiques; déplore les difficultés croissantes que rencontrent les journalistes pour obtenir des informations et accéder à des documents en Italie; observe qu'aucun progrès n'a été réalisé en termes de réforme du régime relatif à la diffamation et qu'il existe une tendance à l'utilisation abusive des outils judiciaires et d'autres procédures de précaution à l'encontre des journalistes, au détriment de la liberté de la presse;

Or. en

Amendement 321
Emma Rafowicz, Chloé Ridel, Krzysztof Śmiszek, Hannes Heide

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. constate avec inquiétude l'existence de menaces sur le pluralisme et la liberté des médias en France, en particulier le projet de loi de réforme de l'audiovisuel public visant à la fusion de tous les organismes audiovisuels publics par le gouvernement français, et souligne que la concentration des médias, qu'elle soit le fait d'acteurs publics ou privés, constitue un danger pour l'accès à une information fiable, objective et indépendante de toute pression politique et idéologique;

Or. en

Amendement 322
Chloé Ridel, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. constate que des problèmes liés à la transparence de la propriété des médias persistent en Bulgarie, en Tchéquie, en France, aux Pays-Bas et à Chypre. appelle tous les États membres à mettre pleinement en œuvre les normes de l'Union en matière de transparence de la propriété des médias, notamment en établissant des registres de propriété complets et accessibles au public;

Or. en

Amendement 323
Marco Tarquinio, Alessandro Zan, Damien Carême, Mélissa Camara

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. condamne la propagation des discours de haine racistes et xénophobes, y compris dans les médias sociaux et grand public, car elle constitue une menace sérieuse pour la démocratie et l'état de droit; appelle à une application plus stricte de la réglementation des médias afin de lutter contre les discours racistes et de préserver un paysage médiatique diversifié et inclusif;

Or. en

Amendement 324
Sandro Ruotolo

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. constate que la Commission indique que des préoccupations persistantes concernant l'indépendance ou l'impartialité des régulateurs existent en Hongrie, en Slovénie, en Croatie, en Bulgarie, en Pologne et en Grèce;

Or. en

Amendement 325
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. recommande la création d'un fonds de l'Union pour la liberté des médias destiné à soutenir le journalisme indépendant et les médias locaux;

Or. en

Amendement 326
Alessandro Zan, Cecilia Strada, Sandro Ruotolo, Pina Picierno, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. est profondément préoccupé par les cas récents d'utilisation illégale de logiciels espions à l'encontre de journalistes et de militants en Italie et

d'autres citoyens en Europe; constate que la liberté de la presse est l'un des piliers essentiels du maintien de l'état de droit dans les États membres; condamne fermement tout acte visant à contrôler, surveiller et restreindre la liberté de la presse, les droits individuels et les libertés fondamentales, tel que l'utilisation illégale de logiciels espions par les gouvernements;

Or. en

Amendement 327
Romana Tomc

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;	11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes; ***souligne que les personnalités publiques et politiques de premier plan, et notamment les membres des gouvernements, doivent montrer l'exemple et garantir un débat respectueux, exempt d'actes d'intimidation, d'attaques, d'insultes et de harcèlement; condamne par conséquent les déclarations du premier ministre slovène qui prévoit de remplacer l'organisme public de radiodiffusion et les forces de l'ordre du personnel d'un parti politique particulier;***

Or. en

Amendement 328
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;	11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes; ***considère, en particulier, que la prise de contrôle illégale et forcée des médias publics en Pologne par le gouvernement de Donald Tusk, qui a eu recours à des méthodes des services secrets, en violation de toutes les lois et normes européennes, est incompatible avec ces dernières, et demande que ces décisions soient abandonnées, que des conséquences juridiques y fassent suite et que les dommages soient réparés;***

Or. pl

Amendement 329
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Isabel Serra Sánchez, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;	11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes***, ainsi que pour sauvegarder la liberté de la presse***; ***demande l'introduction de circonstances aggravantes spécifiques dans le droit pénal pour les infractions commises à l'encontre de journalistes lorsque ces actes sont motivés par leurs***

activités professionnelles ou en lien avec ces dernières;

Or. en

Amendement 330
Marieke Ehlers, Jorge Buxadé Villalba, Tom Vandendriessche, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;	11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes; ***demande par conséquent à l'Union de cesser tout financement des activités des médias au moyen du budget de l'Union, afin de protéger l'indépendance des médias;***

Or. en

Amendement 331
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières ***et*** invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;	11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières ***; souligne que le matériel produit par les organismes publics de radiodiffusion doit être véritablement impartial et ne suivre aucune orientation politique;*** invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;

Or. fi

Amendement 332
Daniel Freund, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite ***à redoubler d'efforts pour*** garantir la sécurité et la protection des journalistes;	11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite ***la Commission et les États membres à*** garantir la sécurité et la protection des journalistes***, en particulier des journalistes d'investigation***;

Or. en

Amendement 333

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;	11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes ***et des vérificateurs de faits, qui sont particulièrement menacés***;

Or. en

Amendement 334
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*

11. condamne fermement le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;	11. condamne fermement ***la censure et*** le contrôle par l'État des activités des médias et l'ingérence politique dans ces dernières et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;

Or. en

Amendement 335
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. condamne fermement ***le contrôle par l'État des activités des médias et*** l'ingérence politique dans ***ces dernières*** et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;	11. condamne fermement l'ingérence politique dans ***les activités des médias respectueux de l'éthique journalistique*** et invite à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité et la protection des journalistes;

Or. sk

Amendement 336
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. exprime son inquiétude face à l'exclusion, contraire aux normes internationales, des médias d'opposition, en particulier de Telewizja Republika, des conférences de presse par le gouvernement de M. Tusk, ce qui limite l'accès à l'information et le contrôle du gouvernement; condamne, en particulier, l'exclusion de la plus grande chaîne de télévision d'information polonaise, Telewizja Republika, des conférences de

crise qui se sont tenues lors des dernières inondations en Pologne, ce qui non seulement allait à l'encontre du droit d'accès à l'information, mais a aussi compromis la sécurité d'une partie de la société; condamne les mesures prises par le gouvernement de M. Tusk pour faire pression sur les entreprises publiques et privées afin qu'elles renoncent à leurs contrats publicitaires avec les médias opposés au gouvernement;

Or. pl

Amendement 337
Michał Wawrykiewicz, Ana Catarina Mendes, Moritz Körner, Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. se déclare profondément préoccupé par l'utilisation abusive des technologies de surveillance, y compris les logiciels espions, dans plusieurs États membres, en particulier lorsqu'elles sont déployées contre des journalistes, des personnalités de l'opposition, des acteurs de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme; souligne que l'utilisation arbitraire ou illégale de ces technologies constitue une menace sérieuse pour les droits fondamentaux, la gouvernance démocratique et l'indépendance de la justice; invite la Commission à mettre en œuvre les recommandations de la commission d'enquête PEGA du Parlement européen, notamment en ce qui concerne l'interdiction de la surveillance à des fins politiques;

Or. en

Amendement 338
Veronika Cifrová Ostrihoňová

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission à analyser les répercussions des plateformes de médias sociaux sur la viabilité économique et la durabilité démocratique du secteur des médias; souligne les inquiétudes que suscitent l'amplification algorithmique, les changements dans les recettes publicitaires et la distribution de contenu par les plateformes, qui risquent de compromettre le journalisme indépendant et le pluralisme des médias; demande à la Commission d'évaluer dans quelle mesure les plateformes numériques contribuent aux déséquilibres du marché, à la précarité financière des médias et à la propagation de la désinformation;

Or. en

Amendement 339
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide, Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Moritz Körner, Daniel Freund, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. demande instamment aux États membres de veiller à ce que la transposition de la directive (UE) 2016/343 sur la présomption d'innocence n'introduise pas de restrictions au droit de rendre compte et d'informer le public sur des questions d'intérêt public qui ne sont pas prévues par la directive, y compris les enquêtes

judiciaires; appelle les États membres à réexaminer et, si nécessaire, à modifier les dispositions nationales existantes qui pourraient limiter les libertés journalistiques;

Or. en

Amendement 340
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. condamne fermement toute tentative de censure des contenus légaux ou de contrôle du discours politique sur les médias sociaux; demande à la Commission de présenter immédiatement une proposition visant à abroger et à remplacer l'actuel règlement sur les services numériques (DSA) afin de mettre fin à la promotion de la modération des contenus et à l'utilisation de vérificateurs de faits non indépendants, pour un nouveau règlement qui promeut la liberté d'expression et le droit à l'information;

Or. en

Amendement 341
Isabel Serra Sánchez

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne qu'il est urgent de remédier à l'utilisation de médias de droite pour réduire au silence les opposants politiques et tous ceux qui contestent le pouvoir, pour créer une

rhétorique anti-migrants et raciste et pour fabriquer délibérément des informations fausses ou trompeuses à des fins politiques;

Or. en

Amendement 342
Daniel Freund, Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que la liberté d'information et l'accès aux informations d'intérêt public ne constituent pas seulement un droit fondamental, mais aussi l'une des garanties essentielles de la transparence de l'État;

Or. en

Amendement 343
Moritz Körner, Malik Azmani, Dainius Žalimas, Lucia Yar, Fabienne Keller, Sophie Wilmès, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Abir Al-Sahlani, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que les régulateurs des médias doivent être protégés de manière adéquate par des garanties juridiques qui assurent leur indépendance, des ressources budgétaires suffisantes et l'absence de pression politique;

Or. en

Amendement 344
Romana Tomc

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. condamne l'adoption par le gouvernement slovène d'une nouvelle loi sur les médias visant à transférer les pouvoirs judiciaires aux inspecteurs et à introduire la base d'une allocation politisée des fonds publics;

Or. en

Amendement 345
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Organisations de la société civile	***supprimé***

Or. el

Amendement 346
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Alessandro Zan, Fabienne Keller, Lucia Yar, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite les États membres à mettre en place un cadre qui garantisse la liberté des citoyens de rechercher, de recevoir et de diffuser des informations, et à veiller à

	ce que les coordinateurs nationaux prévus par le règlement sur les services numériques soient en mesure de remplir pleinement leurs fonctions en facilitant l'échange d'informations et la coopération au niveau européen;

Or. en

Amendement 347
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels à l'équilibre des pouvoirs;	***supprimé***

Or. el

Amendement 348
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels à l'équilibre des pouvoirs;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 349
Ana Catarina Mendes, Chloé Ridel, Sandro Ruotolo, Francisco Assis, Hannes Heide,

Pina Picierno, Matjaž Nemec, Emma Rafowicz, Krzysztof Śmiszek, Katarina Barley, Evin Incir, Juan Fernando López Aguilar, Nacho Sánchez Amor, Marco Tarquinio, Javier Moreno Sánchez, Alessandro Zan, Moritz Körner, Daniel Freund, Michał Wawrykiewicz, Cecilia Strada

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels à l'équilibre des pouvoirs;	12. souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels à l'équilibre des pouvoirs***, car ils agissent comme des observateurs des violations de l'état de droit et contribuent activement à la promotion et à la protection des valeurs fondamentales de l'Union***; ***rappelle que, dans ce contexte, la Commission a instamment demandé aux États membres de créer un environnement propice au travail de ces organisations et des défenseurs des droits de l'homme; demande instamment à la Commission de prendre des mesures pour renforcer la protection des organisations de la société civile, en protégeant les militants et en poursuivant les efforts visant à garantir les conditions nécessaires à la promotion des activités relatives aux droits de l'homme;***

Or. en

Amendement 350
András László

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***souscrit à*** l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont	12. ***est extrêmement préoccupé par*** l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de

essentiels à l'équilibre des pouvoirs;	l'homme ***soutenus par l'Open Society Foundations de George Soros*** sont essentiels à l'équilibre des pouvoirs; ***demande à la Commission d'exiger une transparence totale de la part des ONG avec lesquelles elle coopère;***

Or. en

Amendement 351
Moritz Körner, Hilde Vautmans, Nikola Minchev, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Chloé Ridel, Abir Al-Sahlani, Fabienne Keller, Lucia Yar, Irena Joveva, Isabel Wiseler-Lima, Daniel Freund
au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
Sophie Wilmès

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels à l'équilibre des pouvoirs;	12. souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC)***, les autorités indépendantes, les médiateurs*** et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels à l'équilibre des pouvoirs; ***rappelle la nécessité d'un environnement sûr, favorable et stimulant pour ces derniers;***

Or. en

Amendement 352
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle*** les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont	12. les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels à l'équilibre des pouvoirs ***lorsqu'ils sont réellement***

essentiels à l'équilibre des pouvoirs;	***indépendants et représentent les intérêts des citoyens des États membres***; ***souligne à cet égard la nécessité d'une transparence concernant leur financement et d'une classification appropriée des organisations étrangères;***

Or. en

Amendement 353
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle*** les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels ***à l'équilibre des pouvoirs***;	12. ***souligne que*** les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels ***au bon fonctionnement de la démocratie***; ***déplore que les institutions de l'Union forcent le soutien aux organisations de gauche libérale, outrepassant leurs compétences et devenant partie prenante des querelles idéologiques;***

Or. pl

Amendement 354
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels à l'équilibre des pouvoirs;	12. souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont essentiels à l'équilibre des pouvoirs ***et à la protection des valeurs fondamentales qui constituent le fondement de l'Union***;

Or. en

Amendement 355
Romana Tomc

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont ***essentiels à*** l'équilibre des pouvoirs;	12. souscrit à l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme sont ***importants pour*** l'équilibre des pouvoirs;

Or. en

Amendement 356
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***souscrit à*** l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme ***sont essentiels à*** l'équilibre des pouvoirs;	12. ***prend acte de*** l'évaluation de la Commission selon laquelle les organisations de la société civile (OSC) et les défenseurs des droits de l'homme ***ont une influence sur*** l'équilibre des pouvoirs;

Or. sk

Amendement 357
Alessandro Zan, Cecilia Strada, Sandro Ruotolo, Pina Picierno, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. est profondément préoccupé par les défis auxquels est confrontée la société

civile en Italie; souligne les critiques exprimées par le Conseil de l'Europe, l'OCDE et les Nations unies concernant le projet de loi italien «Dispositions sur la sécurité publique» et la suppression des protections juridiques et des droits de l'homme qui en résulte; se déclare profondément préoccupé quant aux limitations que ce projet de loi implique pour le droit à la liberté et à la sécurité, l'interdiction de la détention arbitraire, le droit à la liberté de mouvement, le droit à un procès équitable, le droit à la vie privée, la liberté d'expression et d'opinion, la liberté de réunion et d'association et les droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 358
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. s'oppose catégoriquement au financement, par la Commission et ses agences, d'organisations qui ont pour mission d'influencer les positions des autres institutions de l'Union, y compris le Parlement européen; juge ces agissements inacceptables, exige de la Commission un rapport détaillé à ce sujet et demande à la Cour des comptes européenne d'effectuer un audit à cet égard; considère que la Commission et les autres institutions de l'Union n'ont pas le droit d'allouer des fonds ou d'autres formes de soutien à des activités à caractère idéologique, quelles qu'elles soient, y compris celles visant à influencer les institutions de l'Union et les États membres;

Or. pl

Amendement 359
Isabel Serra Sánchez, Ana Catarina Mendes

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se déclare profondément préoccupé face à la persécution et à la criminalisation croissantes du militantisme climatique dans plusieurs États membres de l'Union; condamne la classification des défenseurs du climat en tant que membres d'«organisations criminelles» et l'utilisation abusive des lois contre le terrorisme et la criminalité organisée pour réprimer les mouvements de protestation pacifiques; souligne que de telles mesures non seulement violent le droit fondamental à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'expression, mais créent également un effet dissuasif qui décourage l'engagement civique et la participation démocratique; invite les États membres à s'abstenir de prendre des mesures juridiques disproportionnées à l'encontre des défenseurs du climat;

Or. en

Amendement 360
Mary Khan, Christine Anderson, Milan Uhrík, Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. est préoccupé par l'augmentation constante du financement des ONG par le budget de l'Union; souligne que la notion de financement gouvernemental

d'organisations non gouvernementales est paradoxale; demande un examen approfondi de tous les paiements provenant du budget de l'Union aux ONG, en particulier à la lumière du programme «Lobby-Loop» de l'ancien commissaire Timmerman, dans le cadre duquel la Commission a financé des ONG qui ont fait pression sur les députés européens afin qu'ils se rallient aux propositions de la Commission;

Or. en

Amendement 361
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. condamne l'utilisation des OSC et des défenseurs des droits de l'homme pour mettre en œuvre des programmes étrangers émanant d'acteurs étatiques et non étatiques de pays tiers; souligne que la Commission ne devrait pas s'appuyer sur des organisations financées par l'étranger lorsqu'elle élabore de nouvelles politiques, étant donné que leurs objectifs ne sont pas nécessairement alignés sur ceux de l'Union;

Or. en

Amendement 362
Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. est préoccupé par le fait que les	***supprimé***

OSC et les défenseurs des droits de l'homme soient de plus en plus souvent exposés à de nouvelles restrictions juridiques, à un manque de financement et à des attaques; appelle de ses vœux la mise en place d'un cadre favorable à la société civile et réaffirme l'importance d'adopter la directive contre les poursuites-bâillons et la recommandation de la Commission (UE) 2022/758 pour protéger les OSC; considère que la Commission et les États membres devraient accroître le financement des OSC;

Or. fr

Amendement 363
Emmanouil Fragkos, Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. est préoccupé par le fait que les OSC et les défenseurs des droits de l'homme soient de plus en plus souvent exposés à de nouvelles restrictions juridiques, à un manque de financement et à des attaques; appelle de ses vœux la mise en place d'un cadre favorable à la société civile et réaffirme l'importance d'adopter la directive contre les poursuites-bâillons et la recommandation de la Commission (UE) 2022/758 pour protéger les OSC; considère que la Commission et les États membres devraient accroître le financement des OSC;	***supprimé***

Or. el

Amendement 364
Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Malika Sorel, Fabrice Leggeri

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. est préoccupé par le fait que les OSC et les défenseurs des droits de l'homme soient de plus en plus souvent exposés à de nouvelles restrictions juridiques, à un manque de financement et à des attaques; appelle de ses vœux la mise en place d'un cadre favorable à la société civile et réaffirme l'importance d'adopter la directive contre les poursuites-bâillons et la recommandation de la Commission (UE) 2022/758 pour protéger les OSC; considère que la Commission et les États membres devraient accroître le financement des OSC;	***supprimé***

Or. en

Amendement 365
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. est préoccupé par ***le fait que les OSC*** et ***les*** défenseurs des droits de l'homme ***soient de plus en plus souvent exposés à de nouvelles restrictions juridiques, à un manque de financement et à des attaques***; ***appelle de ses vœux la mise en place d'un cadre favorable à la société civile et réaffirme l'importance d'adopter la directive contre les poursuites-bâillons et la recommandation de la Commission (UE) 2022/758 pour protéger*** les OSC; ***considère que la Commission et les États membres devraient accroître le financement des OSC;***	13. est préoccupé par ***la tendance croissante à l'utilisation abusive des organisations de la société civile*** et ***des*** défenseurs des droits de l'homme ***comme moyen de lutte contre des gouvernements légitimement élus***;

Or. sk

Amendement 366
Michał Wawrykiewicz

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. est préoccupé par le fait que les OSC et les défenseurs des droits de l'homme soient de plus en plus souvent exposés à de nouvelles restrictions juridiques, à un manque de financement et à des attaques; appelle de ses vœux la mise en place d'un cadre favorable à la société civile et réaffirme l'importance d'adopter la directive contre les poursuites-bâillons et la recommandation de la Commission (UE) 2022/758 pour protéger les OSC; considère que la Commission et les États membres devraient accroître le financement des OSC;	13. est préoccupé par le fait que les OSC et les défenseurs des droits de l'homme soient de plus en plus souvent exposés à de nouvelles restrictions juridiques, à un manque de financement et à des attaques; appelle de ses vœux la mise en place d'un cadre favorable à la société civile et réaffirme l'importance d'adopter la directive contre les poursuites-bâillons et la recommandation de la Commission (UE) 2022/758 pour protéger les OSC; considère que la Commission et les États membres devraient accroître le financement des OSC ***afin de garantir leur capacité à fonctionner librement et indépendamment en tant que défenseurs essentiels des valeurs démocratiques et de l'état de droit***;

Or. en